

Port de Bejaia
41.722 comprimés de psychotropes interceptés

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 25ème année **D'ALGERIE**

N°7359 - DIMANCHE 14 DECEMBRE 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

23ème session de la Grande commission
mixte algéro-tunisienne

**Signature de
25 accords dans
plusieurs secteurs**

P04

L'unité nationale est une ligne rouge

ALGÉRIE UNE ET INDIVISIBLE



Lire en page 03

P07

ORAN

Grâce aux camions citernes de Séor et l'Epic «Oran Vert»

**Vaste campagne de remplissage
des réservoirs des quartiers et des hôpitaux**

Université Oran 2 «Mohamed-Benahmed»

Colloque sur l'investissement dans les biens wakfs

Face au désordre quotidien

La société civile absente



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Cour constitutionnelle

Commémoration du 65ème anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960

La Cour constitutionnelle a commémoré, jeudi, le 65ème anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960, lors desquelles le peuple algérien était sorti pour rejeter le colonialisme et revendiquer l'indépendance, a indiqué un communiqué de cette institution. Ces manifestations ont constitué "une étape décisive, démontrant au monde entier la force, l'unité et la détermination du peuple algérien à exercer son droit à l'autodétermination et à mettre fin à une longue période de colonisation", souligne la même source. Dans ce sillage, cette commémoration coïncide avec le 18e anniversaire de l'attentat terroriste lâche ayant visé le siège de la Cour constitutionnelle (anciennement Conseil constitutionnel), le 11 décembre 2007, relève le communiqué. En mémoire de cette attaque, la

présidente de la Cour constitutionnelle, Mme Leïla Aslaoui, a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative de cet événement tragique, en hommage aux victimes, et ce en présence des membres de la Cour constitutionnelle, de ses cadres et de ses employés. Une minute de silence a également été observée, suivie de la lecture de la Fatiha. Ces commémorations ont incarné "les valeurs de fidélité et de sacrifice", tout en réaffirmant "la cohésion et la loyauté des enfants de l'Algérie qui se sont sacrifiés pour la patrie". Cette double commémoration demeure "un pont reliant les sacrifices du passé à la résilience du présent et restera vivante dans la conscience des générations, dans une marche continue vers la gloire et la liberté", ajoute le communiqué.

Suite à la perte tragique de leur fils Hichem Badredine

La famille Bouhdiba reçoit la solidarité et les condoléances de la Radieuse



C'est un événement tragique qu'à connu la famille Bouhdiba. Leur fils, âgé de 07 ans, a été écrasé par une voiture conduite par un mineur âgé de 16 ans qui roulait à vive allure sans prendre en compte ni les passants, ni les autres usagers la route. L'enfant a été tué à la sortie de son école «Talha Slimane» dans la localité de Bir El Djir. Il y aurait eu plus de morts si ce n'était l'intervention de Lotf Allah qui sauva d'une mort certaine trois autres écoliers. Cet accident tragique s'est déroulé à 11h00 à la sortie de l'école et l'arrivée vers eux d'une bolide qui a pris la vie de Chahredine et qui a traumatisé les autres écoliers. L'association Radieuse, dirigée par son président Kada Chafi, s'est rendue au domicile du défunt pour présenter ses condoléances et celles de ses membres et pour soutenir moralement la famille. Le domicile mortuaire a vu une affluence nombreuse venue montrer sa solidarité avec la famille, présenter les condoléances et dénoncer les automobilistes qui ne respectent pas le code de la route et ceux qui prennent des drogues au volant. Signalons que le jeune victime Badredine, de l'avis de ses camarades d'école et de

ses copains de voisinage, jouit d'une excellente éducation et d'un très bon comportement, tant à l'école qu'en dehors. Allah Yerhamou Wa Yskinahou Fassih dji-nanih.

Le président du Front El-Moustakba à Tamanrasset

Nécessité de préserver le tissu national et l'esprit collectif de la nation

Le président du Front El-Moustakbal, Fateh Boutbig, a souligné, vendredi soir à Tamanrasset, la nécessité de préserver le tissu national et l'esprit collectif de la nation algérienne. S'exprimant lors d'une rencontre organisée à la maison de la culture devant des militants de son parti issus de plusieurs wilayas du Sud, M. Boutbig a indiqué que "la préservation du tissu national et de l'esprit collectif de la nation algérienne doit se faire par l'attachement à l'unité et le rejet des divergences entre les différentes franges et composantes du peuple algérien". Il a également affirmé que ce principe d'unité, profondément enraciné dans l'histoire du pays, constitue le fondement de la souveraineté nationale, de la sécurité, de l'indé-

Lancement du projet DE Gara Djebilet

Sayoud préside une réunion en prévision de la cérémonie officielle



Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a présidé, mercredi au siège du ministère, une importante réunion de coordination consacrée aux préparatifs de la cérémonie officielle marquant l'entrée en service du projet de la mine de Gara Djebilet, a indiqué un communiqué du ministère. La réunion s'est tenue en présence du secrétaire général du ministère, du chef de cabinet et de plusieurs responsables, dont le directeur des résidences officielles d'Etat à la Présidence de la République, le PDG d'Air Algérie, le directeur général de l'Aviation civile, ain-

si que des représentants du groupe "Transtev", de l'aéroport international d'Alger, de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), de la Direction générale de la navigation aérienne, en sus de représentants de divers départements ministériels et des services de sécurité compétents. A cette occasion, le ministre a procédé à l'installation d'une sous-commission chargée du transport et de la logistique, qui aura pour mission de suivre les préparatifs sur le terrain et d'assurer la pleine disponibilité sur les plans organisationnel, technique et sécuritaire liés à l'événement.

MSP

Le président supervise une rencontre régionale des jeunes à Oran

Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelaali Hassani Cherif, a supervisé vendredi à Oran une rencontre régionale des jeunes militants du parti des wilayas de l'Ouest du pays. Dans de son intervention

lors de cette rencontre, organisée à la salle de cinéma El Saâda, Abdelaali Hassani Cherif a souligné que l'Algérie mise sur sa jeunesse pour réaliser l'essor économique, considérant qu'elle représente "la véritable force sur laquelle compte l'Algérie". Il a estimé que la jeunesse "constitue la source de puissance de tout pays et les bras qui bâtissent son économie", insistant sur "la nécessité de s'attacher à la patrie, de renforcer l'unité et la cohésion nationales, d'adhérer aux valeurs morales, éducatives et religieuses, et d'élever le niveau de conscience pour faire face aux défis". Le même intervenant a appelé à la coopération et à la conjugaison des efforts afin de "canaliser les énergies des jeunes vers l'intégration dans les différents projets nationaux, qu'ils soient socio-économiques, culturels, scientifiques, ou les orienter vers des projets innovants et créatifs, afin de participer au développement du pays". A ce propos, le président du MSP a indiqué que l'objectif est que les jeunes vivent pour leur patrie, et évitent les comportements susceptibles d'altérer leur vision positive du pays pour lequel sont tombés les martyrs et ont combattu les moudjahidine".

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: **www.lecarrefourdalgerie.dz**
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

**Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.**

L'unité nationale est une ligne rouge

ALGÉRIE: UNE ET INDIVISIBLE

Par Hocine Smaâli

Bâtie au prix de luttes séculai res et du sacrifice de géné rations entières, l'unité natio nale n'est ni un concept abstrait ni un slogan opportuniste que l'on agi te au gré des événements. Elle est une ligne rouge historique, forgée dans le sang et la résistance, et sa remise en cause relève de l'incon science, de la manipulation et de la trahison criminelle. Elle s'est cons truite au fil des siècles par une vo lonté collective, consciente et histori que, donnant naissance à une na tion à la fois diverse et indivisible. Cette unité, non négociable, consti tue le socle de l'existence de l'État et la garantie de la souveraineté natio nale. Toute tentative de fragiliser ce socle ou de présenter certaines ré gions comme détachables constitue une menace grave et criminelle contre l'histoire, la mémoire et l'avenir du pays. Des voix traîtresses, ampli fiées depuis l'étranger ou dissimu lées derrière des écrans numériques, tentent aujourd'hui de faire croire que la Kabylie, partie intégrante et indis sociable de l'Algérie, pourrait exister en dehors de la nation. Ces discours minoritaires cherchent à travestir une fierté culturelle légitime en instrument de division, exploitent des frustra tions, ravivent des blessures ancien nes, instrumentalisent les colères populaires et sèment la confusion pour imposer une lecture déformée

et dangereuse de la réalité. L'idée de détacher la Kabylie de l'Algérie n'exis te que dans l'imaginaire de mécè nes et d'idéologues au service de forces obscures. La Kabylie, fière et digne, riche de son histoire, de sa mémoire et de son rôle central dans la construction nationale, n'a jamais demandé à être séparée. Elle n'a mandaté personne pour parler en son nom. Elle a offert à la nation des intellectuels, des combattants, des martyrs et des penseurs qui ont plei nement contribué à la lutte de libéra tion et à l'édification de l'État algé rien. Réduire son apport à un argu ment de rupture ou présenter les Kabyles comme partisans d'une sé paration fantasmée constitue une falsification manifeste et criminelle de la réalité. Leur destin reste indis sociable de celui de l'ensemble du peuple algérien. Le colonel Mohand Oulhadj demeure l'exemple le plus éloquent des Kabyles qui ont toujours placé l'Algérie au-dessus de tout. En 1963, alors qu'il poursuivait son en gagement dans les maquis du FFS en Kabylie, véritables foyers de ré sistance politique et civique, il répon dit sans hésitation à l'appel de la patrie lorsque l'intégrité nationale fut menacée, montrant par son acte que le devoir envers la nation dépasse toutes les ambitions personnelles ou régionales. Durant la Guerre des Sables, il quitte les maquis pour pren dre les armes et défendre le territoi re avec son bataillon de la wilaya III,

combattant aux côtés de ses frères de l'ANP et mettant fin aux rêves ex pansionnistes de Hassan II. Par son courage et sa détermination, il a dé montré que l'unité et la souveraineté de l'Algérie sont sacrées et doivent primer sur toutes les divergences po litiques ou locales. Comble de l'iro nie, le même Makhzen qui lança ses troupes en 1963 soutient aujourd'hui un mouvement séparatiste, une for ce occulte qui cherche à semer la di vision que Mohand Oulhadj a toujours combattue. Fidèle à son histoire et à sa mémoire, la Kabylie rejette ces projets et reste pleinement unie avec le reste du pays, rappelant à tous que loyauté, courage et sacrifice pour la nation demeurent les valeurs fonda trices de l'Algérie. L'Algérie a toujours su surmonter les épreuves les plus dures. Ni la France coloniale, ni les tentatives de division portées par De Gaulle à travers ses projets de parti tion, de régionalisation ou de recom position territoriale, ni les luttes ar mées les plus violentes n'ont pu ébranler ou fissurer cette unité du peuple, forgée dans le sacrifice, la résistance et la conscience d'un des tin commun. L'Algérie, qui a vaincu les hordes terroristes islamistes, puise sa force dans un peuple soli daire, dans une histoire partagée et dans la certitude profonde que la nation algérienne ne saurait être morcelée, quelles que soient les manœuvres, les pressions ou les provocations.

Pour protester contre le MAK

Une marche pacifiste ce 14 décembre à Paris?

Par Nadira FOUAD

La date du 14 décembre 2025 sera une date mémorable et importante puisqu'elle sera une journée de mobilisation de la diaspora Algérienne en France pour faire barrage à Ferhat Mehenni du MAK porteur d'un projet colonial en Algérie, selon l'expert international en sécurité et en gestion des crises, Hassen Kacimi. Le gouvernement français est interpellé, solennelle ment, pour annuler la manifestation du MAK qui peut engendrer des consé quences graves et incalculables sur les relations bilatérales entre Al ger et Paris suffisamment laminées par l'extrême droite. En effet, Hassan Kacimi s'insurge contre cette énième provocation de l'extrême droite française, prise en flagrant délit de manipulations odieuses, notam ment d'une organisation "terroriste", dont le chef autoproclamé Ferhat Me henni semble jouer avec le feu. Les Algériens annoncent la couleur sur les réseaux sociaux, par promettre de répliquer massivement par l'orga nisation d'une marche millionième à Paris, le 14 décembre 2025, contre les extravagances d'un MAK qui véhi cule dans son projet un vaste plan colonial de morcellement et de divi sion, pas uniquement de l'Algérie, mais de toute l'Afrique. Selon l'expert international, la diaspora algérienne se rebiffe et agit en rejetant ce projet makiste, et sortir massivement dans les rues de Paris, le 14 décembre 2025 pour exprimer haut et fort leur condamnation des provocations de l'extrême droite contre l'Algérie. Has

sen Kacimi, fin analyste des questions internationales de sécurité, rassure que cette réplique massive des Algé riens en France aura pour étendard la condamnation de cette volonté colo niale et persistante de chercher tou jours à nuire à l'Algérie. Selon lui, cet imposteur de Ferhat Mehenni est sur les pas de Daglou Hmidati du Dar four qui obéit au doigt et à l'œil à son tout puissant parrain et diable Ibn Zaid des EAU. Même si la toile s'enflam me à cause du jeu trouble du patron de cette organisation terroriste, il n'en demeure pas moins que la mobilisa tion en France s'élargit de plus en plus. Cette marche se structure et s'organi se grâce à la mobilisation, pour diffu ser les slogans contre l'usurpateur Ferhat Mhenni qui cherche à s'auto proclamer roi de Kabylie. A Tizi Ouzou et dans d'autres régions, le drapeau Algérien sera ostensible ment installé, partout dans les de vantures des commerces et des ha bitations, dans les bus et les voitu res, pour démontrer fortement l'unité de la nation face à cette division que prône le MAK. L'expert affirme à cet effet que l'extrême droite française, d'obédience OAS, agit publiquement pour le pourrissement des relations bilatérales Algéro-françaises. «Le ministre de l'intérieur français, Nu nez, vient de découvrir avec une gran de stupéfaction que son chemin a été miné par son prédécesseur Re tailleau et qu'il doit agir pour faire du déminage, pour que cela n'explose pas au visage de la France», rétor que l'expert Hassen Kacimi. Le mi nistre Nunez doit se rendre à Alger et il sera, sans aucun doute, interpellé

sur cette association hybride, organi sée sous la forme d'un parti, qui s'est doté d'un gouvernement fantoche, di rigé par des réfugiés, menant des activités politiques au mépris de la législation française et du droit inter national. «Si le gouvernement fran çais autorise le MAK à aller vers l'irrè parable», indique Kacimi, «on est en droit de penser que la réaction de l'Al gérie sera ferme, en considérant de tels actes comme étant un motif grave de rupture des relations diploma tiques». «Si le gouvernement fran çais n'agit pas pour arrêter de telles provocations, sans aucun doute la marche des Algériens sera mainte nue pour répliquer à toute tentative d'atteinte à notre intégrité et à notre unité nationale».

Ministère de la Justice

Concours national pour le recrutement de 500 élèves magistrats

Le ministère de la Justice a annoncé, jeudi, dans un communiqué, l'organisation d'un concours national, sur épreuves, pour le recrutement de 500 élèves magistrats au titre de l'année 2025. Les procédures d'inscription au concours se déroulent en deux étapes. Le candidat remplissant les conditions requises pour participer au concours doit faire une préins cription sur le site web de l'Ecole nationale de magistrature ou du ministère de la Justice, en créant un compte électronique avec un mot de passe. Il doit renseigner le formulaire de préins cription, le télécharger et l'imprimer, télécharger et imprimer la déclaration sur l'honneur et la signer, et télécharger le guide d'orientation pour la préparation du concours, précise le ministère. Après la préinscription électronique, le candidat doit déposer, en seconde phase, son dossier auprès de la Cour de la circonscription de son lieu de résidence, muni du reçu de paiement des droits d'inscription fixés à 5000 DA. La période de préinscription sur le site web est fixée du 18 au 29 janvier 2026, les épreuves d'admission devant se dérouler au cours du mois d'avril prochain. "Tout dossier de candidature incomplet, ne remplissant pas les conditions légales et réglemen taires requises, envoyé par voie postale ou déposé en dehors des délais fixés sera rejeté", précise le communiqué, ajoutant qu'après vérification de la conformité aux conditions réglemen taires requises, un récépissé de dépôt de dossier sera remis au candidat ainsi que la convoca tion au concours.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Rien ne peut atteindre l'unité nationale

Donc, le zigoto Ferhat Mehenni et sa bande de traîtres et de fumiers, sans foi ni loi ont, finalement, décidé de porter une grave atteinte à l'unité nationale. Beaucoup d'algériens ne savent pas encore ce qui passe avec cette haute trahison tramée dans les cercles fermés des milieux extrémistes et rancuniers de l'hexagone et leurs alliés sionistes. Le but est de porter atteinte à l'intégrité territoriale de l'Algérie..., en manipulant une bande de canailles achetée à quatre sous. En fait, ce sont des racistes agissant sous la protection de quelques puissances occidentales, à savoir : la France des nostalgiques, une survivance des anciens adeptes d'un empire français qui, malheureusement pour eux, n'existe plus. Un Vatican avide, depuis l'époque du sinistre Lavigerie et son armée de pères blancs, de convertir les musulmans algériens et notamment ceux de la région kabyle. Le Vatican est déjà concurrencé dans son effrayant projet par le Conseil mondial des Eglises. Nous avons également, sur la liste des forces nuisibles, cherchant à séparer la Kabylie, de sa mère patrie l'Algérie, en ayant un grand intérêt à le faire, ce sont les juifs sionistes. Le sionisme mondial serait très préoccupé par la partition de l'Algérie en une multitude de micro-Etats. C'est-à-dire, qu'ils ne vont pas s'arrêter à démembrer la seule Kabylie. Un représentant de Mehenni a été reçu, il y a une semaine de ça, à la Chambre des Lords du Royaume uni... Il y avait même prononcé un discours devant les membres de la Chambre Haute. Même, le Maroc de sa «majesté le descendant du prophète» serait lui aussi très intéressé de faire partie de cette coalition mondiale visant à fractionner l'Algérie. Mais, l'Histoire va sûrement se répéter ! Quand le pouvoir chérifien avait décidé de ne plus aider l'Emir Abdelkader dans sa lutte contre l'invasion coloniale française, 80 ans après, le Maroc subira le même sort et les mêmes conséquences désastreuses subies par les Algériens. Autrement dit : si la Kabylie réussit à se détacher de l'Algérie, le prochain épisode sera, sans l'ombre d'un doute, le Rif qui va être détaché du Maroc. Donc, à bon entendeur !! ...le fait que la mafia du makhzen soit «en lune de miel» avec les milieux sionistes de Paris, des milieux extrémistes français et de l'actuel gouvernement français, cela ne va pas servir d'immunité contre un très probable détachement de la région du Rif, par rapport au terri toire marocain. Les français, les juifs et toute cette racaille de criminels n'ont pas le sens de l'amitié et de la fidélité. Ils peuvent se retourner contre toi dès que l'intérêt l'exigera...

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Gaza noyée dans la détresse

Dans la bande de Gaza, la terreur ne s'ex prime plus seulement par les bombarde ments et les tirs, mais aussi par l'odeur lourde de la mort, mêlée désormais à celle de la terre détrempée. Depuis plusieurs jours, la tempête Byron déferle sur un territoire déjà brisé, ajoutant au fracas de la guerre le grondement du ciel. Dans les campements de fortune de Zeitoun ou d'al-Zawaida, les ruelles se sont muées en rivières boueuses ; les tentes s'effondrent, détrempées, et les familles désemparées tentent de creuser des tranchées dérisoires pour détourner les eaux. Selon l'OMS et l'UNICEF, au moins dix personnes seraient mortes de froid en 24 heures, et les infections respiratoires aiguës se multiplient. Les chiffres macabres s'ajoutent les uns aux autres : depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu du 10 octobre, plus de 380 Palestiniens auraient été tués par des tirs israéliens, dont 82 enfants selon l'UNICEF. Malgré cette trêve fragile, les organisations humanitaires dénoncent un verrouillage persistant de l'aide : trop peu de carburant, trop peu de tentes, trop peu de nourriture. Israël maintient de strictes restrictions sur l'entrée des camions humanitaires, rendant la survie quotidienne de près de deux millions de personnes encore plus périlleuse. Dans les zones sinistrées, la tempête a révélé brutalement ce que la population savait déjà : Gaza n'a plus d'infrastructures. Trois bâtiments fragilisés se sont écroulés sous les pluies ; les réseaux d'évacuation des eaux sont hors d'usage ; les équipes de la Défense civile affirment manquer de tout, des bulldozers détruits par la guerre au carburant nécessaire pour pomper l'eau. Dans ce paysage dévasté, chaque pluie devient une menace mortelle. Les ONG, quant à elles, alertent non seulement sur l'urgence humanitaire mais aussi sur la « militarisation » et la « politisation » de l'aide : certaines sont marginalisées, d'autres exclues des mécanismes de distribution. Pendant ce temps, les appels pour laisser entrer 300 000 tentes supplémentaires restent lettre morte. Dans ce chaos, Washington et l'ONU préparent la phase suivante du plan de paix : une force internationale de stabilisation pourrait être déployée dès le mois prochain, avec pour mission de sécuriser et, à terme, de démilitariser Gaza. Mais les contours restent flous, et la perspective d'un règlement durable s'éloigne à mesure que la population s'enfonce dans la boue, le froid et la peur bien loin des salles où se dessine l'avenir de la région.

23ème session de la Grande commission mixte algéro-tunisienne

Signature de 25 accords dans plusieurs secteurs

Les travaux de la 23ème session de la Grande Commission mixte algéro-tunisienne tenue, vendredi à Tunis, sous la coprésidence du Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, et de la cheffe du gouvernement tunisien, Mme Sarra Zaafrani, a été couronnée par la signature de 25 accords dans plusieurs secteurs. La cérémonie de signature s'est déroulée en présence du Premier ministre et de son homologue tunisienne, à l'issue de la séance élargie de la session actuelle de la Haute Commission mixte algéro-tunisienne de coopération. Dans ce cadre, l'Algérie et la Tunisie ont signé un accord de coopération dans le domaine de la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive dans le secteur des assurances, ainsi qu'un autre accord dans le domaine de l'accréditation entre l'Organisme algérien d'accréditation (ALGERAC) et le Conseil national d'accréditation (TUNAC). Un accord-cadre de coopération a été signé entre l'Algérienne des eaux (ADE) et la Société nationale d'exploitation et de distribution des eaux (SONEDE), ainsi qu'un accord de coopération entre la Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture et le Groupement interprofessionnel des produits de la pêche tunisienne, outre un accord-cadre de coopération entre l'Office national algérien de l'irrigation et du drainage (ONID) et la Direction générale du génie rural et des ressources en eau de Tunisie. Les deux pays ont, par ailleurs, signé un accord de jumelage et de coopération entre l'Etablissement public de radiodiffusion sonore (EPRS) et la Radio tunisienne, un mémorandum d'entente entre la Télévision publique algérienne et la Télévision tunisienne, et un autre mémorandum d'entente entre l'agence Algérie Presse Service (APS) et l'Agence Tunis Afrique Presse (TAP).



Il a, en outre, été procédé à la signature d'un accord d'exploitation conjointe de lignes de transport routier international régulier de personnes entre "El Djamiaya Linakl Oua El Khadamet" et la Société nationale tunisienne de transport interurbain (SNTRI) en Tunisie. Par ailleurs, les deux parties ont signé un accord de coopération dans le domaine de l'emploi et un accord de jumelage entre l'Inspection Générale du Travail (IGT) en Algérie et l'Instance générale du travail et des relations professionnelles en Tunisie. Un accord a également été signé entre l'Institut national de la Formation et de l'Enseignement professionnels (INFEP) "Kaci Tahar" à El Biar (Algérie) et le Centre national de Formation de formateurs et d'Ingénierie de formation (Tunisie). Les relations algéro-tunisiennes ont aussi été renforcées par la signature d'un accord de coopération entre l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA) en Algérie et l'Organisme tunisien des Droits d'auteur et des Droits voisins (OTDAV) en Tunisie dans le domaine de la représentation mutuelle, outre un mémorandum d'entente entre le ministère de l'Industrie Pharmaceutique en Algé-

rie et le ministère de la Santé tunisien. Il a été également procédé à la signature d'un mémorandum d'entente entre l'Institut diplomatique et des relations internationales (IDRI) et l'Académie diplomatique internationale de Tunis, et d'un autre mémorandum d'entente entre l'Agence Algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) et l'Agence de Promotion de l'investissement extérieur (FIPA) tunisienne. En outre, un mémorandum de coopération a été signé entre l'Ecole normale supérieure pour les sourds-muets (ENSSM) et l'Institut supérieur d'éducation spécialisée (ISES) en Tunisie, et un autre portant sur les domaines de l'énergie et des énergies nouvelles et renouvelables entre le ministère de l'Energie et des Energies renouvelables et le ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Energie de Tunisie. Un autre mémorandum d'entente a également été signé entre la Commission de supervision des assurances (CSA) du ministère des Finances et l'Instance générale tunisienne, portant sur l'échange d'informations ainsi que sur le contrôle et la supervision du secteur des assurances. Par ailleurs, les deux parties ont signé un programme exécutif de coopération dans le domaine des sports pour la période 2026-2027, et un autre programme concernant le secteur de la jeunesse pour la même période, ainsi qu'un programme exécutif de l'accord de coopération dans le domaine de la promotion de la femme, de la famille, de l'enfance et des personnes âgées pour la période 2026-2028. Dans le volet culturel, le ministère de la Culture et des Arts et le ministère des Affaires culturelles de Tunisie ont signé un programme exécutif. De même pour les ministères de la Santé des deux pays, qui ont signé un programme exécutif de l'accord de coopération dans ce domaine pour les trois prochaines années. Par la même occasion, l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) et l'Instance tunisienne de l'investissement ont signé un programme exécutif du mémorandum d'entente pour les années 2026-2027. Le Premier ministre et son homologue tunisienne ont également signé le procès-verbal de la session.

Selon l'ONU

Le commerce mondial devrait atteindre des records en 2025

Le commerce mondial devrait atteindre un nouveau pic en 2025, mais plusieurs facteurs rendent les perspectives pour 2026 plus mesurées, a annoncé l'ONU hier mardi. «Si les projections se confirment, le commerce mondial dépassera pour la première fois les 35.000 milliards de dollars cette année, soit une hausse d'environ 2.200 milliards de dollars (environ 7%) par rapport à 2024», a indiqué l'ONU Commerce et Développement (Cnuced) dans sa dernière évaluation. Selon ces projections, le commerce des biens devrait représenter environ 1.500 milliards de dollars d'augmentation, tandis que celui des services devrait croître d'environ 750 milliards de dollars. Toutefois, selon la Cnuced, «la dynamique devrait s'affaiblir en 2026». «Le ralentissement de la croissance mondiale, l'augmentation de la dette, la hausse des coûts du commerce et la persistance de l'incertitude sont susceptibles de peser sur les flux commerciaux», estime l'organisation. Entre le quatrième trimestre 2024 et le troisième trimestre 2025, la Cnuced constate que le commerce en pays en développement a progressé plus rapidement que la moyenne mondiale, avec une augmentation d'environ 8%,» témoignant d'une résilience croissante» dans ces régions. L'Asie de l'Est a notamment enregistré une hausse des exportations de 9% sur la période, contre 7% pour l'Amérique du Sud, 6% pour l'Europe et l'Afrique et 2% pour l'Amérique du Nord.



Recrutement des enseignants pour les postes vacants Les inscriptions au concours débuteront le 16 décembre

Le ministre de l'Education nationale, Mohamed Seghir Saâdouï, a annoncé, jeudi depuis Tlemcen, que les inscriptions au concours de recrutement des enseignants pour les postes vacants débuteront à partir du 16 décembre. Le ministre a précisé, dans une déclaration à la presse en marge d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya, que les inscriptions à ce concours se dérouleront à compter du 16 décembre et se poursuivront durant 20 jours, afin de permettre aux diplômés répondant aux critères définis par la réglementation relative aux qualifications exigées pour le recrutement de s'inscrire et de participer. Il a ajouté que les inscriptions se feront via la plateforme numérique du ministère, dans un processus marqué par la transparence et la rigueur. Un lien spécifique a été mis à disposition sur le site web du ministère, ainsi que sur sa page officielle pour consulter les conditions du concours. Le ministre a indiqué que son département a identifié ses besoins réels en postes vacants, auparavant pourvus par des contrats, et qui seront désormais soumis au concours. M. Saâdouï a souligné que ce concours ne concerne pas les

postes réservés aux diplômés des écoles normales supérieures, mais exclusivement les postes vacants pour lesquels le ministère fait appel au recrutement externe sur la base du diplôme, et auxquels les enseignants contractuels peuvent participer. Il a précisé que le recrutement commence d'abord par les diplômés des écoles normales supérieures, et que, "leur nombre étant insuffisant, le ministère recourt au concours externe, dont les lauréats bénéficieront d'une formation". Par ailleurs, le ministre a indiqué que son département œuvre à accompagner les élèves, à les encourager à participer à différentes compétitions nationales et internationales, et à soutenir leurs idées dans le domaine de l'entrepreneuriat en les aidant à transformer leurs projets en véritables startups. Il a également annoncé qu'un prix important sera attribué au lycée qui remportera le concours inter-lycées, afin de stimuler l'esprit de compétition. Concernant la wilaya de Tlemcen, il a été programmé la réalisation de 5 écoles primaires, 6 salles d'extension et 7 cantines scolaires pour le cycle primaire, ainsi que 4 collèges, 4 demi-pensions, 6 terrains de sport et 5 unités de dépista-

ge et de suivi pour le cycle moyen. Pour le cycle secondaire, le programme prévoit 3 lycées, 8 salles d'extension, 6 salles de sport et 4 unités de dépistage et de suivi, en plus d'enveloppes financières destinées à la réhabilitation des anciens établissements et au renouvellement des équipements dans certaines infrastructures éducatives. Au cours de cette visite, le ministre de l'Education nationale a procédé à la pose de la première pierre pour la réalisation d'un lycée de 1.000 places pédagogiques dans la commune d'Aïn Gharaba. Il a également inauguré un lycée de 800 places dans la commune d'Aïn Fezza, baptisé du nom des deux frères martyrs Mansri Kada et Youcef, ainsi qu'une école primaire dans la cité des 1.000 Logements du quartier "Ouzidane" de la commune de Chetouane, qui porte désormais le nom du martyr Bouzouina Boumediene. Il a en outre inspecté l'école "Bouhadjar Mounir" dans le quartier Yaghmoracen Benziane de la commune de Tlemcen et un exposé sur le projet de réalisation d'un lycée de 1.000 places pédagogiques dans le quartier "Boudjmil" de la commune de Mansourah, lui a été présenté.

Trafic de produits pharmaceutiques

Un réseau international démantelé à Relizane

Par N. Ouadah

Dans le cadre des efforts continus déployés par les unités du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Relizane, et en application du plan d'action tracé par le commandement pour lutter contre les différentes formes de criminalité, notamment celles émergentes portant atteinte à l'économie nationale et à la santé publique, le Service de recherche et d'investigation est parvenu à démanteler un réseau international spécialisé dans la contrebande et le commerce illicite de médicaments. Ce réseau est composé de cinq femmes de nationalité algérienne et d'un ressortissant étranger. L'opération a permis la saisie d'une quantité importante d'insuline, un médicament vital destiné exclusivement aux patients atteints de diabète, dans une activité criminelle constituant une menace directe pour la santé publique. Les faits remontent à l'interception, par les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Sidi Lazreg, lors d'un service extérieur, d'un véhicule immatriculé à l'étranger. Une fouille préliminaire a permis de découvrir une quantité considérable de stylos d'insuline dissimulés dans des bagages, conduisant à l'arrestation du conducteur et de trois femmes qui l'accompagnaient, puis à leur conduite au siège de la brigade pour la poursuite de l'enquête. L'approfondissement des opérations de fouille a révélé la présence d'une autre quantité d'insuline soigneusement dissimulée dans des ceintures en tissu enroulées autour du corps des

trois femmes, dans une tentative de dissimulation et de contournement des contrôles. Des sommes d'argent en monnaie nationale et étrangère ont également été saisies, en plus du véhicule utilisé pour l'opération de contrebande. En coordination permanente avec le Procureur de la République près le tribunal de Zemmoura, les investigations approfondies ont conduit à l'identification de deux autres femmes impliquées dans ce réseau. L'extension de compétence à une wilaya voisine a permis leur arrestation. La perquisition de leurs domiciles a abouti à la saisie d'une nouvelle quantité de stylos d'insuline, ainsi que de boîtes prêtes à être reconditionnées en vue de leur commer-

cialisation, outre la saisie de montants supplémentaires en monnaies nationale et étrangère. Après l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales en vigueur, les personnes mises en cause, accompagnées des objets saisis, ont été présentées devant Monsieur le Procureur de la République près le tribunal de Zemmoura pour la poursuite des procédures judiciaires. À travers cette opération qualitative, la Gendarmerie nationale réaffirme sa détermination à poursuivre la lutte contre les réseaux de contrebande et la criminalité organisée, à protéger la santé publique et à faire face à toute pratique portant atteinte à la sécurité et à la santé des citoyens.

Port de Bejaia

41.722 comprimés de psychotropes interceptés

Les agents de l'inspection principale de visite aux voyageurs, à la gare maritime « Hadj Hadad » au port de Bejaia relevant de la direction régionale des douanes de Sétif ont déjoué une tentative de contrebande de 41722 comprimés de psychotropes, a indiqué un communiqué de cette direction publié vendredi. Selon le même communiqué, la saisie de la quantité susmentionnée de psychotropes d'ecstasy avait été effectuée en coordination avec des membres de l'Armée nationale populaire (ANP) de la 5^e Région militaire, après qu'elles aient été découvertes dissimulées dans 24 boîtes de conserves à l'intérieur des bagages d'un passager qui se trouvait

à bord d'un véhicule utilitaire arrivant par navire étranger en provenance du port de Sète (France). Les moyens de transport utilisés lors de cette opération ont également été saisis, et le contrevenant a été arrêté et traduit devant les autorités judiciaires compétentes, indique le même document. L'opération réalisée confirme l'engagement des Douanes algériennes, en coordination avec les différents organes de l'Etat, à mettre en œuvre la stratégie nationale de lutte contre la contrebande et le crime organisé, et témoigne de la disponibilité et de la vigilance des douaniers pour la protection de la sécurité et de la santé publique, indique le communiqué.

Pour le prochain Hadj

Les autorités œuvrent à assurer un encadrement exceptionnel

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Youcef Belmehdi, a affirmé jeudi à Alger que les autorités algériennes œuvrent à assurer un encadrement exceptionnel pour le prochain Hadj, à l'instar des années précédentes. Lors d'une plénière au Conseil de la nation, présidée par M. Azouz Nasri, président du Conseil, consacrée aux questions orales à des membres du gouvernement, le ministre a souligné que "en préparation du prochain Hadj, les autorités algériennes, en coordination avec les autorités saoudiennes, œuvrent à assurer un encadrement complet du hadj de cette année et à répondre à toutes les exigences qui permettront aux pèlerins d'accomplir leurs rites dans les meilleures conditions, conformément aux directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui accorde un intérêt particulier à la qualité des services". Parmi les mesures relatives à la préparation du Hadj, M. Belmehdi a indiqué que les autorités œuvrent à assurer de meilleures conditions pour les pèlerins en matière de transport, d'hébergement et de restauration. Concernant la préservation du référent religieux et la lutte contre les fatwas intruses diffusées via les réseaux sociaux, le ministre a expliqué que son département ministériel a pris toutes les mesures nécessaires pour préserver le référent religieux national, fondé sur la modération à travers la création de la commission ministérielle de la fatwa, ainsi que des conseils scientifiques au niveau des wilayas, composés d'enseignants qui encadrent les fatwas et veillent à "prévenir la diffusion de fatwas susceptibles de nuire à la cohésion sociale". S'agissant de l'amélioration des conditions des imams, le ministre a affirmé que le secteur "ne ménagera aucun effort pour améliorer les conditions de travail de tous les imams, des personnels religieux et des cheikhs chargés de l'enseignement du Saint Coran, afin de préserver la nation à travers le référent religieux national".

N'ayant pas respecté les conditions de l'allocation de voyage

Une personne en détention provisoire à Tebessa

Le tribunal de Tebessa a ordonné le placement en détention provisoire d'une personne ayant tenté d'entrer sur le territoire national de manière illégale, en raison du non-respect de la durée de résidence à l'étranger exigée après avoir bénéficié de l'allocation de voyage, a indiqué mercredi un communiqué du procureur de la République près le même tribunal. Le communiqué précise que «conformément aux dispositions de l'article 19 du Code de procédure pénale, le procureur de la République près le tribunal de Tebessa informe l'opinion publique que, le 8 décembre 2025 vers 21h, le nommé (Ch.A.) a été interpellé alors qu'il tentait d'entrer sur le territoire national en provenance d'un pays frère, de manière illégale et en dehors du poste frontalier, après avoir bénéficié de l'allocation de voyage d'un montant de 750 euros». La même source indique que le mis en cause a commis ces faits «afin d'échapper aux conditions légales applicables à l'octroi de cette allocation, notamment la condition relative à la durée de résidence à l'étranger» ajoutant que lors de sa fouille, «il a été trouvé en sa possession une somme en devises de 700 euros». «Le 10 décembre 2025, le mis en cause a été présenté devant le parquet, où il a été poursuivi pour le délit d'entrée illégale sur le territoire national et pour violation de la législation et de la réglementation relatives au change et aux mouvements de capitaux de et vers l'étranger, faits prévus et punis par l'article 175 bis 1 du Code pénal et les articles 01 et 01 bis de l'ordonnance 96/22 relative à la répression des infractions à la législation et à la réglementation du change et des mouvements de capitaux de et vers l'étranger, modifiée et complétée, dans le cadre de la procédure de comparution immédiate devant la section des délits», souligne le communiqué. La même source ajoute qu'«après la comparution du mis en cause devant le juge, ce dernier a ordonné son placement en détention provisoire et a renvoyé l'affaire à une date ultérieure».

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME, DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
WILAYA DE TLEMCEEN
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
De la Wilaya de Tlemcen

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALE
DEP/ 58 /2025
NIF DEP : 413024080013031

La direction des équipements publics de la wilaya de Tlemcen, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales en vu de la réalisation du projet
Intitulé : **RÉALISATION D'UNE SURETE URBAINE AU NIVEAU DU SITE DES 600 LLV À OUED BOUDJMAIL, COMMUNE DE MANSOURAH (CITÉS D'HABITAT INTÉGRÉES-PROGRAMME 2022).**

POUR LA REALISATION DES LOTS SUIVANT :

- LOT: COURANT FAIBLE**
- Les entreprises qualifiées ; intéressées par le présent avis et qui répondent aux Conditions d'Eligibilité citées ci-dessous, peuvent retirer le cahier des charges auprès de : LA DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS SIS A HAI DALLIA -EL KIFFANE- TLEMCEEN.

Conditions d'Eligibilité :
Pour que leurs offres soient admises les candidats et soumissionnaires doivent apporter la preuve qu'ils répondent aux conditions d'Eligibilité suivantes :

- LOT: COURANT FAIBLE**
- Avoir un Agrément délivré par le ministère de l'intérieur pour l'exécution des activités sensible et avoir réaliser un projet de même nature.
- Toutes les offres présentées seront accompagnées obligatoirement d'une attestation de bonne exécution pour un projet de même nature délivrée par un service public et un chiffre d'affaire ≥ 1 Millions. DA (le chiffre d'affaire est la moyenne des trois dernières années (2022-2023-2024) justifié par les bilans. (les entreprises nouvellement créé peuvent présenter le bilan de l'année de création).

Les offres du soumissionnaire doivent comporter ce qui suit :

A - L'offre de dossier de candidature comprend :

- Une déclaration de candidature dûment remplie et signée par le soumissionnaire
- Une déclaration de probité dûment remplie et signée par le soumissionnaire
- Pour les sociétés, une copie des statuts+Attestation des comptes sociaux.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Le Certificat de qualification et classification professionnelle selon les conditions d'Eligibilité.
- Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans des trois dernières années
- Capacités techniques : moyens humains et matériels (justifiés) et références professionnelles (attestations délivrées par le maître d'ouvrage public)
- Pièce fiscale et para fiscale (CASNOS, CACOPATH, CNAS. Extrait de rôle, casier judiciaire, NIF, Registre de Commerce, domiciliation bancaire)

B - L'offre Technique comprend :

- La déclaration à souscrire dûment remplie et signée par le soumissionnaire;
- Le présent cahier des charges dûment rempli et signé, portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté » ;
- Planning des travaux avec délai de réalisation, signé et cacheté.
- Mémoire Technique Justificatif (le non renseignement et la non signature du mémoire technique justificatif implique le rejet de l'offre).

C- L'offre financière comprend :

- La lettre de soumission dûment remplie et signée par le soumissionnaire;(le non rempli du montant de soumission en chiffre et en lettre implique le rejet de l'offre).
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) dûment rempli et signé par le soumissionnaire;
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) dûment rempli et signé par le soumissionnaire;

Le soumissionnaire devra soigneusement examiner toutes les instructions, conditions, modèles, spécifications et plans (cas échéant) figurant au dossier de l'avis d'appel d'offre.

Le soumissionnaire devra soigneusement examiner toutes les instructions, conditions, modèles, spécifications et plans (cas échéant) figurant au dossier d'appel d'offres.

Les offres doivent être déposées à : La Direction des Equipements Publics de la Wilaya de TLEMCEEN ; sis HAI DALLIA- KIFFANE – TLEMCEEN en trois pli séparés portant les mentions :

A/ Offre de candidature
B/ Offre Technique
C/ Offre Financière

Les trois plis seront déposés dans une 4^{ème} enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALE
N 58/2025.

Intitulé : **RÉALISATION D'UNE SURETE URBAINE AU NIVEAU DU SITE DES 600 LLV À OUED BOUDJMAIL, COMMUNE DE MANSOURAH (CITÉS D'HABITAT INTÉGRÉES-PROGRAMME 2022).**

POUR LA REALISATION DES LOTS SUIVANT :

- LOT: COURANT FAIBLE**

La date limite de dépôt des offres est fixée au plus tard le DIX (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOP.
Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres plus la durée de préparation des offres.
Les plis seront déposés le jour de l'ouverture à 13.30h au plus tard, l'ouverture des plis se tiendra à 14 h00 au siège de la DEP TLEMCEEN.
Les soumissionnaires sont cordialement invités d'y assister ou se faire représenter.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531016129 14.12.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME, DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
WILAYA DE TLEMCEEN
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
De la Wilaya de Tlemcen

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALE
DEP/ 53 /2025
NIF DEP : 413024080013031

La direction des équipements publics de la wilaya de Tlemcen, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales en vu de la réalisation du projet
Intitulé : **ACHEVEMENT ET EQUIPEMENT DE L'ECOLE CORANIQUE DE LA ZAOUIA DE SIDI EL DJILALI. POUR LA REALISATION DES LOTS SUIVANT :**

- LOT: CHAUFFAGE CENTRAL**

Les entreprises qualifiées ; intéressées par le présent avis et qui répondent aux Conditions d'Eligibilité citées ci-dessous, peuvent retirer le cahier des charges auprès de : LA DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS SIS A HAI DALLIA -EL KIFFANE- TLEMCEEN.

Conditions d'Eligibilité :
Pour que leurs offres soient admises les candidats et soumissionnaires doivent apporter la preuve qu'ils répondent aux conditions d'Eligibilité suivantes :

- LOT: CHAUFFAGE CENTRAL**
- Avoir un certificat de qualification et classification Catégorie II (DEUX) et plus en bâtiment activité principale avec code chauffage , toutes les offres présentées seront accompagnées obligatoirement d'une attestation de bonne exécution pour un projet de même nature délivrée par un service public et un chiffre d'affaire ≥ 2 Millions.DA (le chiffre d'affaire est la moyenne des trois dernières années (2022-2023-2024) justifié par les bilans. (les entreprises nouvellement créé peuvent présenté le bilan de l'année de création).

Les offres du soumissionnaire doivent comporter ce qui suit :

A - L'offre de dossier de candidature comprend :

- Une déclaration de candidature dûment remplie et signée par le soumissionnaire
- Une déclaration de probité dûment remplie et signée par le soumissionnaire
- Pour les sociétés, une copie des statuts+Attestation des comptes sociaux.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Le Certificat de qualification et classification professionnelle selon les conditions d'Eligibilité.
- Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans des trois dernières années
- Capacités techniques : moyens humains et matériels (justifiés) et références professionnelles (attestations délivrées par le maître d'ouvrage public.)
- Pièce fiscale et para fiscale (CASNOS, CACOPATH, CNAS. Extrait de rôle, casier judiciaire, NIF, Registre de Commerce, domiciliation bancaire)

B - L'offre Technique comprend :

- La déclaration à souscrire dûment remplie et signée par le soumissionnaire;
- Le présent cahier des charges dûment rempli et signé, portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté » ;
- Planning des travaux avec délai de réalisation, signé et cacheté.
- Mémoire Technique Justificatif (le non renseignement et la non signature du mémoire technique justificatif implique le rejet de l'offre).

C- L'offre financière comprend :

- La lettre de soumission dûment remplie et signée par le soumissionnaire;(le non rempli du montant de soumission en chiffre et en lettre implique le rejet de l'offre).
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) dûment rempli et signé par le soumissionnaire;
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) dûment rempli et signé par le soumissionnaire;

Le soumissionnaire devra soigneusement examiner toutes les instructions, conditions, modèles, spécifications et plans (cas échéant) figurant au dossier de l'avis d'appel d'offre.

Le soumissionnaire devra soigneusement examiner toutes les instructions, conditions, modèles, spécifications et plans (cas échéant) figurant au dossier d'appel d'offres.

Les offres doivent être déposées à : La Direction des Equipements Publics de la Wilaya de TLEMCEEN ; sis HAI DALLIA- KIFFANE – TLEMCEEN en trois plis séparés portant les mentions :

A/ Offre de candidature
B/ Offre Technique
C/ Offre Financière

Les trois plis seront déposés dans une 4^{ème} enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALE
N53/2025.

Intitulé : **ACHEVEMENT ET EQUIPEMENT DE L'ECOLE CORANIQUE DE LA ZAOUIA DE SIDI EL DJILALI. POUR LA REALISATION DES LOTS SUIVANT :**

- LOT: CHAUFFAGE CENTRAL**

La date limite de dépôt des offres est fixée au plus tard le QUINZE (15) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOP.
Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres plus la durée de préparation des offres.
Les plis seront déposés le jour de l'ouverture à 13.30h au plus tard, l'ouverture des plis se tiendra à 14 h00 au siège de la DEP TLEMCEEN.
Les soumissionnaires sont cordialement invités d'y assister ou se faire représenter.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531016128 14.12.2025

République Algérienne Démocratique Et Populaire
Wilaya d'Ain-Temouchent
Direction De L'éducation

NIF 098446019047218
Avis D'annulation
D'attribution provisoire du Marche

Conformément aux dispositions de l'article 50 à la loi n° 23-12 du 18 MUHARAM 1445 correspondant au 05aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marches publics, Conformément aux dispositions de l'article 73 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marches publics et des délégations du service public .

la direction de l'éducation annonce a tout les fournisseurs qui ont participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimales N°16/2025 qui paru sur les journaux nationales " 90 دقيقة " Le 11/06/2025 et " Carrefour " le 11/06/2025 relative au projet : Etude, suivi, Aménagement et réhabilitation des établissements scolaires Du cycle secondaire de la wilaya d'Ain-Temouchent N.1.011.044.03.2048.000.045.25.001

•**LOT N°04: AMENAGEMENT ET REHABILITATION DES ETABLISSEMENTS AU NIVEAU DE LA DAIRA DE BENI-SAF (Partie 02)**

De l'annulation de l'attribution provisoire du marché A cause du désistement du soumissionnaire proposé.

Le Directeur de l'Education

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531016147 14.12.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة الثقافة والفنون

المسرح الجهوي لمسيدي بلعباس
ساحة أول نوفمبر 1954
الهاتف / الفاكس : 048-74-31-68 / 048-74-31-67
البريد الإلكتروني : theatrebelabes@yahoo.fr

NIF : 002122002461209

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 02/25 AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES
REHABILITATION DU THEATRE REGIONAL DE SIDI BEL ABBES

Le théâtre régional de Sidi Bel Abbès lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réhabilitation du Théâtre Régional.

Les entreprises qualifiées de catégorie III et plus, activité principale bâtiment peuvent se rapprocher de l'administration du théâtre pour retirer les cahiers des charges. Le chiffre d'affaires moyen des trois dernières années-2022,2023,2024, doit être égal ou supérieur à 40.000.000,00 DA et ayant réalisé au moins un projet de réhabilitation avec la préservation du cachet architectural de l'ouvrage. Les attestations de bonne exécution doivent être délivrées par un maître d'ouvrage public.

Les offres comprendrons un dossier de candidature-une offres technique et une offres financière.

La clôture des dépôts des offres est fixée à quinze (15) jours à partir de la première parution du présent avis dans la presse et le BOMOP ainsi que la presse électronique. L'heure limite de dépôt des offres est fixée à 14 heures. L'ouverture des plis se fera le même jour à 14 heures au niveau de l'administration du théâtre en séance publique. Si ce dernier jour coïncide avec un jour férié, l'ouverture se fera le premier jour ouvrable à la même heure. Les soumissionnaires sont cordialement invités et resterons engagés par leurs offres pendant 90 jours. Toute soumission parvenue au-delà de cette date sera rejetée.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531016156 14.12.2025

Face au désordre quotidien

La société civile absente

Par Youcef Chaïbi

Dans des quartiers comme les Mimosas, Sanchidrian, Petit Lac ou encore Perret, le silence de la société civile est devenu plus frappant que le désordre lui-même. Face au squat des trottoirs, à l'anarchie des espaces publics et à la dégradation du cadre de vie, aucune voix ne s'élève, laissant ces cités livrées à elles-mêmes. Dans nos cités, un mutisme inquiétant s'est installé. Autrefois force vive, capable d'interpeller, d'organiser et de défendre l'intérêt collectif, la société civile semble avoir déserté le terrain. Sur le terrain il n'y a que quelques-uns, à peine de quoi remplir une main. Le squat des trottoirs, l'occupation sauvage des abords d'immeubles, la prolifération de points de vente informels ou encore l'insalubrité qui s'étend ne suscitent ni mobilisation ni indignation publique. Les comités de quartiers, pourtant essentiels comme relais entre le citoyen et les autorités, ont perdu de leur dynamisme. Les associations locales, souvent paralysées par la routine ou un manque de renouvellement, n'arrivent plus à porter la voix des habi-



tants. Ce recul laisse place à un désordre qui gagne chaque jour du terrain, transformant des cités autrefois tranquilles en espaces où tout semble permis. Le problème est plus profond qu'un simple manque de réaction. Il révèle une lassitude collective, une résignation qui pousse les habitants à s'adapter plutôt qu'à agir. Mais comment espérer protéger son cadre de vie lorsque ceux qui y vivent n'assument plus leur rôle de vigie citoyenne. Aujourd'hui, la nécessité est urgente : réactiver les comités de quartiers, encourager la parti-

cipation des habitants, redonner sens à l'engagement citoyen. Car une cité sans société civile, c'est un espace livré aux dérives, loin de l'ordre et du civisme auquel chacun aspire. Sans une implication réelle et continue de la société civile, aux côtés des autorités de la wilaya, Oran aura du mal à redorer un blason terni par des années de laisser-aller. La société civile ne peut rester spectatrice : elle doit sensibiliser la population de manière active, sans se contenter d'attendre des subventions, car l'avenir du civisme en dépend.

Grâce aux camions citernes de Séor et l'Epic «Oran Vert»

Vaste campagne de remplissage des réservoirs des quartiers et des hôpitaux

Par B. Habib

Un retour normal progressif de l'approvisionnement en eau potable à Oran est constaté ces derniers jours a-t-on constaté, qui intervient parallèlement des perturbations de distribution de l'usine de dessalement de Cap Blanc (SDEM) de Boutlélis. Lors de sa visite de travail et d'inspection jeudi 11 décembre, le ministre M.Tahar Derbal a donné des «directives» aux responsables locaux en charge du secteur afin d'améliorer l'approvisionnement de la population en eau potable. Le ministre qui

a longuement insisté sur la stabilité de l'alimentation de riverains en liquide précieux, a toutefois plaidé en faveur de la mise en place de mécanismes et de scénarios préventifs afin d'éviter les coupures. Dans ce sillage, le directeur général de la Séor de la wilaya d'Oran a annoncé au cours de la visite du ministre, que parallèlement au règlement du problème à la SDEM de Cap Blanc, il a été procédé à une vaste opération de remplissage des réservoirs d'eau souterrains par les camions citernes de Séor et de l'Epic «Oran-Vert» au niveau des quartiers défavorisés des hôpitaux, ainsi que dans plusieurs

cités dont Aadl Misserghine, dont la demande en approvisionnement en eau potable est devenue importante suite aux perturbations enregistrées à l'usine de Cap Blanc. Le ministre a en effet mis en avant l'impérieuse nécessité d'assurer la sécurité de l'approvisionnement en eau potable, a tenu à remercier vivement les gestionnaires de la Séor et ses partenaires pour les efforts déployés dans le rééquilibrage de l'approvisionnement à Oran, à travers notamment les mécanismes de «compensation» mis en place à cet effet pour ne pas priver la population concernée de la distribution équitable.

Pour la création de nouveaux CATI

L'INAPI signe six conventions avec des opérateurs économiques

L'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI) a procédé, dernièrement à Oran, à la signature de six conventions de partenariat avec plusieurs opérateurs économiques nationaux en vue de la création de nouveaux Centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI). La cérémonie de signature de ces conventions a été organisée à l'Ecole nationale polytechnique «Maurice Audin» d'Oran (ENPO), en marge de l'ouverture de la 15e édition du Salon de l'innovation, en présence du DG de l'INAPI, Abdelhafid Belmechdi. La signature de ces conventions s'inscrit dans le cadre du renforcement du réseau national des CATI, un dispositif mis en place en collaboration avec l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) afin de faciliter l'accès des chercheurs, inventeurs et entreprises aux informations scientifiques et technologiques. Les nouveaux centres auront pour mission



d'accompagner les porteurs de projets, de les orienter dans leurs démarches de protection de la propriété industrielle et de mettre à leur disposition des bases de données spécialisées regroupant plusieurs dizaines de millions de brevets. Selon le DG l'INAPI, ces partenariats visent à rapprocher l'expertise dans la propriété industrielle des milieux économiques, notamment dans les secteurs por-

teurs de l'industrie, des technologies propres, de l'agroalimentaire et de l'innovation numérique. Cette initiative vient renforcer la dynamique nationale en matière d'innovation et confirme la volonté de l'INAPI de consolider l'écosystème de la propriété industrielle en Algérie, à travers l'élargissement progressif du réseau des CATI, dont le pays dispose déjà de l'un des plus importants au niveau mondial.

Université Oran 2

«Mohamed-Benahmed»

Colloque sur l'investissement dans les biens wakfs

L'investissement dans les biens wakfs et son rôle dans le développement local, à la lumière de la nouvelle loi sur les wakfs, ont été au centre d'un colloque national organisé lundi dernier à l'Université Oran 2 Mohamed-Benahmed par la Faculté de droit et de sciences politiques, en collaboration avec le Haut Conseil islamique (HCI) et la Chambre régionale des notaires. Lors de son allocution d'ouverture, le président du Haut Conseil islamique, Mabrouk Zaïd El-Kheir, a insisté sur l'importance de l'investissement dans les biens wakfs pour renforcer l'économie nationale. Il a souligné que cette approche est devenue "une nécessité urgente", notamment après la promulgation de la nouvelle loi sur les wakfs N° 25-06 du 19 juillet 2025, "puisque'elle contribue directement au développement durable". Cette loi vise à moderniser et à améliorer la gestion des wakfs, à renforcer leur exploitation, à les protéger et à élargir leur champ d'application. Elle durcit également les sanctions contre les atteintes aux biens wakfs, tout en mettant l'accent sur leur dimension économique, sociale et développementale. Le responsable a rappelé la place du bien wakf dans la législation islamique (Charia), qui prévoit des dispositions claires garantissant sa protection et sa pérennité. Il a précisé que "les interprétations jurisprudentielles ont confirmé la nécessité d'orienter les wakfs vers des projets d'investissement, contribuant ainsi à un développement économique global". M. Zaïd El-Kheir a également présenté les caractéristiques du wakf d'investissement moderne et son rôle dans différents secteurs, soulignant la nécessité de développer ce domaine pour soutenir l'action caritative et promouvoir le progrès social. De son côté, le président de la Chambre régionale des notaires, Mohamed Ababsa, a affirmé que les wakfs "représentent un patrimoine civilisationnel et économique de grande importance", dont la valeur s'est accrue grâce à la nouvelle loi, qui offre un cadre moderne permettant la valorisation des biens wakfs et leur intégration dans des projets d'investissement. Selon lui, l'investissement dans les wakfs permettra "de financer des projets dans les énergies renouvelables, l'environnement, la santé, l'éducation et d'autres secteurs, ainsi que de développer des entreprises économiques". Le président du colloque, le professeur Nasreddine Bousmaha, de la Faculté de droit et de sciences politiques, a indiqué que la loi N° 25-06 "organise l'institution du wakf, améliore ses performances et en fait un acteur clé dans la création de richesse et le soutien à la croissance économique, tout en maintenant son rôle dans la promotion des valeurs de solidarité et d'entraide sociale".

Ecole Nationale Polytechnique à Oran

Une cellule d'écoute «Allo Brevet» pour les porteurs de projets

Le laboratoire de recherche « Innovation des Produits et Systèmes Industriels » de l'Ecole Nationale Polytechnique d'Oran (ENPO) a lancé une nouvelle cellule d'écoute destinée aux porteurs de projets innovants, notamment ceux souhaitant déposer un brevet d'invention, a-t-on appris auprès du laboratoire. Baptisée « Allo Brevet », cette cellule a été créée dans le cadre d'une convention signée entre le laboratoire et l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI), en marge du 15e Salon de l'innovation qui se tient à l'ENPO jusqu'au 9 décembre, a indiqué le professeur Benabdellah Toufik, directeur du laboratoire. Selon la même source, ce dispositif se veut un espace d'accompagnement dédié aux inventeurs et porteurs d'idées innovantes. Il leur offre un premier diagnostic de leurs projets, une évaluation du potentiel de brevetabilité, ainsi qu'une orientation vers les démarches techniques, juridiques et méthodologiques nécessaires à la protection de leurs innovations. «L'objectif est de transformer une simple intuition ou un concept initial en une invention aboutie, répondant aux critères de protection intellectuelle et prête à être valorisée industriellement ou académiquement», a souligné le professeur Benabdellah.

Naâma

Plusieurs projets de développement en cours de réalisation à Moghrar



Plusieurs projets de développement sont en cours de réalisation dans la commune de Moghrar (wilaya de Naâma) afin de répondre aux besoins des habitants, a indiqué lundi le chef de daïra éponyme, Belakhdar Abdelhak. Ce programme de développement porte sur la réalisation d'un Collège d'enseignement moyen (CEM) au village de Draa-Essâa et d'une école primaire au village de Kalaat Cheikh Bouamama, dont la réception est prévue à la prochaine rentrée scolaire, a précisé le même responsable. Des travaux ont également été lancés, récemment dans le cadre du programme d'entretien visant à éliminer les dommages causés par les intempéries, notamment la réhabilitation du chemin de wilaya 8 (CW8) sur une distance de 9 km et le renforcement d'un ouvrage d'art dans la région de « Nessissa », selon la même source. Le secteur de la jeunesse et des sports de cette collectivité locale sera renforcé, d'ici la saison estivale prochaine, par une piscine de proximité, actuellement en cours de réalisation pour une enveloppe financière dépassant 70 millions DA. Par ailleurs, les travaux d'aménagement et de revêtement en gazon synthétique de deux terrains de football de proximité touchent à leur fin, l'un au quartier « El-Wiam », à Moghrar-centre, et l'autre au quartier « Kaddouri Abderrahmane », dans la localité de Kalaat Cheikh-Bouamama, a-t-on ajouté. Le projet de relance du barrage vert concerne les zones d'habitation éparses et les points de regroupement des agriculteurs et des éleveurs de la commune de Moghrar, par des travaux de plantation d'arbustes pastoraux et forestiers sur une superficie de 10 hectares au village de El Ghouiba. Le projet contribue également au soutien de l'activité d'élevage et à la création d'emplois dans les travaux de plantation et de surveillance des zones pastorales sur une superficie dépassant 600 hectares dans la même commune, a souligné M. Belakhdar.

Ouled Abbas (Chlef)

Des écoliers traversent quotidiennement la voie ferrée

Chaque jour, des élèves de niveau préparatoire et primaire de la localité de Maârifia, quartier Ouled Abou Ali, commune d'Ouled Abbas, daïra d'Oued Fodda, wilaya de Chlef, sont contraints de traverser la voie ferrée à double voie à quatre reprises pour se rendre à l'école «Abdelkader Belabès». Face aux risques encourus, leurs mères les accompagnent chaque matin pour assurer leur sécurité lors de ces traversées périlleuses. Selon des sources locales, les services municipaux ont rédigé un rapport détaillé, illustré par des photos et l'ont transmis aux autorités de la wilaya. Une commission d'inspection mixte, composée de représentants de la wilaya et du parlement, a également visité les lieux afin d'évaluer la situation. Les habitants attendent désormais la réalisation d'un passage supérieur pour sécuriser le trajet des enfants et protéger leur innocence face à ce danger quotidien. Les familles et la population locale espèrent que ce message parviendra au ministre des Travaux publics ainsi qu'au Directeur Général de la Société nationale des transports ferroviaires afin que ce projet essentiel voie rapidement le jour.

N. Ouadah

Projets de développement lancés et réalisés à Tiaret

Le wali présente le bilan de fin d'année

Par L. Bouhala

Fidèle à ses engagements d'former les citoyens de la wilaya de Tiaret des dernières actualités locales, le wali, M. Saïd Khalil, accompagné du président de l'Assemblée populaire de la wilaya, a présenté un bilan complet des progrès accomplis dans les grands projets de développement, tous secteurs confondus, lors de son intervention sur les ondes de Radio Tiaret, dans le cadre du Forum du développement, mercredi dernier. Le premier responsable de la wilaya a abordé l'état actuel du développement local et l'avancement des projets d'infrastructures bénéficiés par la wilaya dans divers secteurs, grâce à la politique avisée du président de la République M. Abdelmadjid Tebboune. Abordant d'abord le secteur hydraulique et l'amélioration du réseau de distribution d'eau potable, Le wali a affirmé en rappelant que la wilaya de Tiaret a définitivement résolu son problème d'approvisionnement en eau potable, grâce au programme exceptionnel approuvé par le président de la République. Il a également expliqué que les projets de traitement et d'épuration des eaux usées permettront leur utilisation pour l'irrigation agricole, libérant ainsi l'eau actuellement allouée à l'irrigation pour l'approvisionnement en eau potable de la population. Accélération de la réalisation des projets, il a indiqué que la wilaya a adopté une nouvelle méthodologie fondée sur le lancement des projets dès leur enregistrement, la réduction des délais d'étude, la sélection d'institutions hautement qualifiées et un suivi continu des phases de mise en œuvre, ce qui a contribué à accroître leur efficacité sur le terrain. Concernant la sécurité alimentaire et l'augmentation des capacités de stockage des céréales, M. Saïd Khalil a annoncé que les 11 silos à grains achevés dans le territoire de la wilaya dans les délais prévus sont entrés en service avant le début de la campagne des récoltes. Il a également noté le début des travaux du silo stratégique de la commune d'Aïn Bouchekif, qui permettra d'accroître la capacité de stockage et de garantir la sécurité alimentaire. Évoquant cependant le volet très attendu des Chemins de fer et le transport ferroviaire, le wali a affirmé que la liaison entre l'Est et l'Ouest du pays fait partie du programme du Président, soulignant la levée de tous les obstacles qui entravaient ces projets. La réévaluation de la ligne Tiaret-Relizane a commencé, tandis que sur la ligne Tiaret-Tissemsilt, la construction de trois gares et d'une gare de fret et de maintenance supplémentaire a débuté. Dans le volet des routes et Infrastructures, il a ajouté que diverses préoccupations relatives à la feuille de route ont été soulevées auprès du ministère concerné. Il a souligné que les projets de 2026 comprendront des initiatives prometteuses visant à améliorer la fluidité du trafic et à réduire les temps de trajet entre les différentes wilayas. Pour le secteur de la Santé, M Saïd Khalil a affirmé que des travaux sont en cours pour accélérer l'ouverture du centre anti cancer afin d'améliorer la prise en charge des patients, suite à la résolu-



tion de tous les problèmes en suspens. Il a également indiqué que les projets de santé en cours feront de Tiaret un pôle de soins de santé de premier plan et un centre CAC répondant aux attentes de ses citoyens. Au Secteur de l'Énergie, le wali a rappelé que l'Etat poursuit ses efforts pour garantir l'approvisionnement en gaz des citoyens. Des projets prometteurs ont été mis en œuvre dans le cadre 2023-2025, et les travaux devraient se poursuivre dans certains domaines dans le cadre du nouveau programme. Cette initiative fait partie d'un plan global visant à améliorer les services de base, à rehausser la qualité de vie et à fournir à la population cette ressource vitale dans toute la wilaya. Parlant du Secteur du logement et du développement urbain, il a souligné que l'Etat a réalisé des progrès significatifs dans l'élimination des logements informels dans la wilaya de Tiaret. Il a réussi à démanteler le plus grand ensemble de logements informels de la banlieue « Kerman », dans la ville de Tiaret, et à récupérer une superficie considérable qui sera utilisée pour des programmes de logement et des équipements publics et un plan d'aménagement global pour ce site est en cours d'élaboration en vue du lancement de projets intégrés. À Sougueur, des bâtiments vétustes ont été démolis après le relogement de leurs habitants dans des logements décentes. La démolition d'immeubles anciens a également commencé dans le cadre des efforts déployés pour améliorer le paysage urbain et garantir la sécurité publique. Au volet de la régularisation des contrats immobiliers, les autorités provinciales s'emploient à régulariser les contrats

de propriété pour les citoyens bénéficiant de différents programmes de logement. Une nouvelle série de contrats était programmée pour sa distribution à l'occasion des événements du 11 décembre. Les futurs projets de logement de la wilaya mettent l'accent sur l'urbanisme, l'esthétique et la création d'espaces verts pour les familles. Pour le wali, l'objectif est d'améliorer la qualité de vie et d'assurer l'harmonie du paysage urbain avec les traditions architecturales locales. Au volet des sports et de la jeunesse, le wali a rappelé que le secteur a connu une activité importante, avec l'ouverture de cinq piscines, l'été dernier, mises à la disposition des habitants. Des travaux sont en cours pour équiper d'autres piscines avant le début de la prochaine saison estivale. De plus, le rythme de construction des piscines en cours dans les communes d'Aïn Kermès, d'Aïn El D'hab et de Mahdia a été accéléré afin d'en garantir l'achèvement dans les délais. Dans le cadre de son engagement en faveur du développement de la jeunesse, la wilaya a adopté le slogan « Un terrain de sport de proximité dans chaque commune » afin de répondre à leurs besoins et de leur fournir des espaces adaptés à la pratique du sport et de l'activité physique. Pour le secteur de l'éducation, la province se prépare à accueillir de nouvelles cantines scolaires dans la capitale provinciale, ce qui contribuera directement à améliorer les conditions scolaires et la qualité des services de restauration, a souligné. M. Saïd Khalil à la fin de l'émission radiophonique consacrée au bilan annuel des réalisations des projets de développement local.

Doyens et pionniers des Scouts musulmans algériens Lancement du premier colloque national «Emir Abdelkader» à Mascara

La première édition du Colloque national "Emir Abdelkader" des doyens et des pionniers des Scouts musulmans algériens a débuté, samedi dans la wilaya de Mascara, dans le cadre de la commémoration du 193e anniversaire du premier serment d'allégeance (Moubayaa) au fondateur de l'Etat algérien moderne. Cette manifestation, organisée à l'initiative du commissariat de wilaya des SMA sous le slogan "L'Emir, le chef, une référence pour chaque scout et pionnier", est marquée par la participation de 116 doyens et pionniers de cette organisation scout provenant de toutes les wilayas du pays, indique-t-on. La première journée de cette édition a donné lieu à l'organisation d'un camp de travail scout au niveau du camp de jeunesse de la forêt de Nesmot dans la commune portant le même nom. Des expositions y ont été installées pour mettre en valeur l'histoire et le parcours de l'Emir Abdelkader, ainsi que sa résistance contre l'armée coloniale française. Un atelier de présentation des activités scout de la wilaya de Mascara a également été organisé, en plus de l'interprétation de chants patriotiques par la troupe du groupe scout El-Amal de la commune de Ghriss. Le programme de cette manifestation, qui s'étale sur deux jours, comprend également une visite des sites historiques liés à la résistance de l'Emir Abdelkader, tels que la maison du commandement (Dar El-Kiada), le tribunal de l'Emir, et l'arbre Dardara dans la commune de Ghriss.

Ligne ferroviaire Bouchegouf -El Khroub

L'étude technique relative au projet achevée

L'étude technique relative au projet de relance de la ligne ferroviaire entre les communes de Bouchegouf (Guelma) et d'El Khroub (Constantine), sur 140 km, est finalisée en vue de la remise en service de cette voie ferrée qui se trouve hors service depuis de nombreuses années, a indiqué, mercredi, le wali de Guelma, Samir Chibani. Le chef de l'exécutif local a précisé, dans une déclaration à la presse en marge d'une séance de travail au siège de la wilaya, que cette étude technique, réalisée par le bureau d'études de l'Agence nationale des études et du suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), sera «bientôt» présentée lors d'une séance publique, en présence des médias et des différentes parties prenantes du projet, pour exposer les différents détails liés à la relance de cette ligne. Le même responsable a souligné que l'accélération des différentes étapes relatives à la relance de ce «projet stratégique important» figure «parmi les priorités du plan d'action des autorités locales pour la prochaine période, en raison de son importance dans la facilitation



des déplacements des voyageurs et du transport des marchandises entre les deux wilayas». Lancée en 2014, cette étude technique comprend le doublement de la voie, ainsi que la construction de gares ferroviaires et de points d'arrêt dans les communes et groupements d'habitations situés sur le tracé de la ligne. «La relance de cette ligne de chemin de fer constitue l'une des principales aspirations des citoyens de la wilaya de Guelma, dès lors qu'il s'agit d'une des plus anciennes lignes en Algérie dont certaines

sections situées à l'entrée de la ville de Guelma, ainsi que la gare de cette ville, restent des lieux historiques témoignant des massacres de voyageurs algériens par le colonialisme français, le 8 mai 1945», a souligné M. Chibani. Pour rappel, après l'arrêt de l'activité de la ligne El Khroub-Guelma durant la glorieuse Révolution, la circulation des trains s'est poursuivie entre Guelma et Bouchegouf avant de s'arrêter définitivement, il y a environ 20 ans, pour des raisons administratives.

Depuis Blida

Baddari souligne le rôle économique croissant de l'université

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a souligné, jeudi à Blida, le rôle croissant de l'université dans le soutien de la croissance économique nationale, estimant qu'elle constitue désormais "un pilier essentiel" dans la mise en œuvre de la nouvelle vision économique du pays. S'exprimant lors d'une rencontre avec la communauté universitaire, au terme d'une visite de travail et d'inspection à l'université Ali-Lounici d'El Affroun, le ministre a affirmé que les établissements universitaires constituent désormais "un pilier essentiel" dans la mise en œuvre de la nouvelle vision économique du pays visant la création de 20.000 start-up à l'horizon 2029, en application de l'objectif fixé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Il a ajouté que le secteur de l'Enseignement supérieur œuvre activement à la réalisation de cet objectif, soulignant que l'université ne se limite plus à la formation et à la recherche académique, mais joue désormais "un rôle direct dans la création de la richesse" à travers l'accompagnement des start-up et le développement de solutions scientifiques appliquées répondant aux besoins du marché et renforçant les partenariats avec les acteurs économiques. M. Baddari a, en outre, qualifié les projets innovants présentés par les étudiants, ainsi que les résultats des recherches menées par les enseignants, de "preuve de l'engagement à concrétiser les priorités du président de la République en matière de recherche scientifique innovante". Il a salué, à ce titre, les performances réalisées, durant cette année, par l'université Blida 2, qui compte 80 projets étudiants innovants, dont 41 ayant



abouti à la création d'entreprises économiques, ainsi que trois (3) brevets d'invention, " tous susceptibles de se convertir en valeur ajoutée pour l'économie nationale ". Le ministre a indiqué que son département œuvre à renforcer l'adéquation entre l'université et les besoins de l'économie, notamment par la promotion des formations à forte valeur ajoutée, la valorisation des résultats de la recherche et leur intégration dans leur environnement économique et social. Il a rappelé, à ce titre, les dispositifs mis à la disposition des étudiants, tels que les incubateurs de start-up, les laboratoires d'innovation et les centres d'entrepreneuriat. Procédant à l'inauguration d'une résidence universitaire de 2.000 lits, le ministre a, par ailleurs, réaffirmé que la généralisation de la numérisation constitue "la pierre angulaire" de la gestion des établissements universitaires et du soutien aux projets technologiques. Il a souligné que le secteur s'attèle à digitaliser l'ensemble des services pédagogiques et administratifs. Il a

également révélé que la numérisation et la rationalisation des dépenses ont permis la création de 2.000 postes de maitres-assistants et la mobilisation de 500 millions DA destinés au financement de projets innovants. M. Baddari a entamé sa visite au niveau de l'université de Blida par un recueillement à la mémoire des chouchada de la Révolution de Novembre à l'occasion du 65e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960, avant d'inspecter la cité universitaire, le Centre " Inside" dédié aux personnes aux besoins spécifiques, ainsi que des expositions de start-up et de projets innovants portés par des étudiants. A la fin de sa visite, le ministre a assisté à la signature de huit (8) conventions de partenariat avec des institutions et universités, visant à renforcer la coopération entre l'université et les acteurs économiques. Ces conventions s'ajoutent à 16 autres accords de coopération déjà conclus avec des organismes nationaux et internationaux.

Jijel

Achèvement des travaux de réhabilitation de 39 salles de soins

Les travaux d'entretien et de réhabilitation de 39 salles de soins dans la wilaya de Jijel, engagés au titre de l'exercice 2025, ont été achevés, a indiqué jeudi le directeur de la santé et de la population, Abderrahmane Attout. Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a précisé que dans le cadre de l'amélioration des conditions d'accueil et de prise en charge des malades au niveau des structures de santé, 39 salles de soins de plusieurs communes de la wilaya ont fait l'objet durant l'exercice en cours 2025 de travaux de réhabilitation et d'entretien totalement parachevés. Une enveloppe financière de 80 millions DA a été dégagée du budget de wilaya et du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales pour effectuer ces travaux, a ajouté le même responsable. Selon la même source, les travaux de réhabilitation de trois polycliniques des deux communes de Jijel (2) et Djemaa Béni Habibi (1) ont été également terminés et le travail est en cours pour trouver des solutions techniques à l'extension de l'établissement hospitalier spécialisé en rééducation fonctionnelle de la commune de Texenna pour accueillir des malades venant des différentes wilayas dans de meilleures conditions. Le secteur de la santé a connu à Jijel depuis début 2025 le recrutement de 241 diplômés des instituts nationaux de formation supérieure paramédicale en plus de 206 travailleurs de divers autres corps, selon M. Attout.

Bouira

Un motocycliste meurt dans une collision

Un motocycliste qui répond aux initiales de C.Y, âgé de 24 ans a été tué vendredi sur le chemin communal, après avoir été violemment heurté par une voiture touristique roulant à contre sens, selon le lieutenant Youcef Abdat responsable de la cellule d'information et de communication au niveau de la protection civile de la Wilaya de Bouira. L'accident s'est produit juste à l'entrée du village Moussaoui qui dépend administrativement de la commune de Ath-El Ksar qui se situe à quelques 40 Km au sud-est du chef-lieu de la wilaya de Bouira. Les éléments de la protection civile appelés à 13 H 05 M, ont été engagés sur le lieu de la collision, le conducteur du véhicule a été transféré vers le centre hospitalier dans la Daïra de Bechloul et la dépouille mortelle du jeune homme a été déposée dans la morgue de la même structure hospitalière. Toutefois, les éléments de sécurité ont ouvert une enquête pour déterminer les causes exactes de cette tragédie qui a endeuillé toute une famille et mis en émoi toute la population du paisible village Moussaoui.

TAIB HOCINE

Oum El-Bouaghi

Mise en service de 3 centres de proximité de stockage de céréales

Trois centres de proximité de stockage de céréales d'une capacité chacun de 5.000 tonnes ont été mis en service jeudi, dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi à l'occasion de la commémoration du 65e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960. La mise en service de ces centres dans les communes d'El Djazia, Ksar Sbahi et Ain Babouche auquel s'ajoutera un quatrième à mettre en exploitation ultérieurement dans la commune d'Ain M'lia a été présidée par le wali, Benabdallah Chaïb Eddour accompagné des autorités locales civiles et militaires. Ces structures ont été réalisées dans le cadre d'un programme comprenant au total neuf centres retenus pour la wilaya d'Oum El-Bouaghi pour 2,276 millions DA dont sept ont été achevés et deux sont en cours de réalisation, a-t-on indiqué à l'occasion.

Démolition de l'habitat menaçant ruine



La ville de Sidi Bel Abbès est entrée dans une phase décisive de son programme de résorption de l'habitat précaire. Suite au relogement des familles occupant trois immeubles vétustes et classés en zone de danger imminent, les autorités de la daïra et de l'Assemblée Populaire Communale (APC) ont procédé, mardi, à la démolition de ces structures. Cette initiative, qui dépasse la simple évacuation, s'inscrit dans une vision stratégique de réhabilitation du tissu urbain et de sécurisation de l'espace public. L'opération a spécifiquement ciblé les immeubles dits « Silo », situés rue Aissat Idir. Ce site, emblématique des « points noirs » urbains, menaçait directement la vie des 13 familles qui y résidaient. Le programme global vise l'éradication définitive de l'habitat menaçant ruine (HMR), un enjeu majeur de salubrité publique et de sécurité civile. Le Président de l'APC a souligné que des expertises techniques rigoureuses ont confirmé la fragilité structurelle des trois sites, totalisant 159 logements précaires. La décision de relogement s'est donc imposée comme une mesure de prévention incontournable. « La récupération des assiettes foncières est essentielle pour les réaffecter à des projets de développement et d'utilité publique, transformant ainsi le risque en opportunité ». La complexité d'une telle opération en milieu urbain a nécessité la mobilisation d'un dispositif intersectoriel significatif, incluant l'entreprise Nadhif com pour l'assainissement, l'OPGI, la Direction de l'Urbanisme, ainsi que la Protection Civile et un important dispositif sécuritaire. Des mesures conservatoires ont été appliquées lors de la démolition afin de prémunir le voisinage contre d'éventuels dommages collatéraux. L'engagement des autorités est clair, poursuivre les travaux jusqu'à l'éradication totale de toutes les constructions classées en « zone rouge » sur le territoire communal. L'ambition de ce programme va au-delà de la seule démolition. Les sites récupérés dans le tissu urbain sont destinés à accueillir de nouveaux équipements publics. L'exemple le plus notable concerne le terrain de l'ancien « Silo » (cité Aissat Idir), d'une superficie de 400 m². Selon le Président de l'APC, l'organisme Urvat a déjà réalisé le levé topographique de ce site, et une étude d'aménagement est en cours pour le transformer en espace vert. Cette décision illustre une volonté de privilégier la qualité de vie et le poumon écologique en cœur de ville, substituant un foyer de danger par un lieu de détente et de sociabilité. Parallèlement à la démolition, la question du logement social locatif demeure une préoccupation centrale. La Chef de Daïra a exprimé sa satisfaction quant au déroulement serein du relogement initial et a annoncé l'affichage prochain d'une première liste de bénéficiaires.

Electrification rurale

704 exploitations enregistrées

L'impératif de la sécurité alimentaire et la quête d'une agriculture résiliente et productive trouvent un écho substantiel dans la wilaya de Sidi Bel Abbès. La Direction de Distribution de l'Électricité et du Gaz (DDEG) vient de finaliser l'exécution de son quota additionnel au titre du programme d'électrification agricole, portant le bilan cumulé des exploitations raccordées à un nombre éloquent de 704 unités depuis l'initiation de ce dispositif stratégique. Cette offensive infrastructurelle, loin d'être une simple extension de réseau, s'inscrit dans une vision nationale de facilitation de l'accès à l'énergie électrique comme levier de diversification et de modernisation des activités primaires. Le bilan technique est à la mesure de l'ambition : la réalisation de plus de 605,56 kilomètres de lignes à moyenne et basse tension, étayée par l'installation de 484 transformateurs électriques. Cette densifi-

cation du maillage énergétique garantit, de fait, une alimentation à la fois stable et puissante indispensable pour optimiser les cycles d'irrigation et soutenir l'usage d'équipements de haute technicité.

L'atteinte de ce seuil des 704 exploitations électrifiées est le fruit d'une approche programmatique multidimensionnelle. La DDEG de Sidi Bel Abbès a mobilisé trois vecteurs de financement distincts, chacun contribuant à la réalisation de cet objectif socio-économique à savoir 97 exploitations ont bénéficié du Fonds National de Développement Rural (FNDR), 279 exploitations ont été raccordées grâce à l'intervention du Fonds Commun des Collectivités Locales (FCCL) et 328 exploitations supplémentaires ont été équipées dans le cadre du programme spécifique d'électrification agricole. L'impact de ces investissements dépasse la simple notion de confort. Comme l'a souligné la char-

gée de communication de la DDEG, ce programme vise fondamentalement à accompagner les dynamiques de développement local en fournissant un service énergétique fiable et de qualité. L'accès à cette énergie vitale permet aux agriculteurs de la région de valoriser pleinement leurs terres par des techniques d'irrigation plus efficaces, de moderniser leurs outils de production pour une efficacité accrue et le plus important améliorer significativement le rendement et, in fine, leur contribution au Produit Intérieur Brut (PIB) agricole et à l'économie locale. L'électrification des zones rurales apparaît ainsi comme une condition sine qua non à l'épanouissement d'un secteur agricole performant, capable non seulement d'assurer la sécurité alimentaire du pays, mais aussi de positionner les exploitations locales sur la voie d'une productivité durable et technologiquement avancée.

Telmouni

Opération de grande envergure police-Gendarmerie

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) et le Commandement de la Gendarmerie nationale ont orchestré, ce jeudi soir, une opération de grande envergure sur la commune de Telmouni située à quelque km du chef-lieu de la wilaya Sidi Bel Abbès. Cette intervention, hautement symbolique et matériellement conséquente, s'inscrit dans une stratégie globale et proactive visant à démanteler les structures criminelles qui menacent le tissu social et la quiétude citoyenne, notamment les bandes de quartier et les réseaux délinquants structurés. L'initiative conjointe, mobilisant d'importants effectifs et moyens logistiques, transcende la simple action de maintien de l'ordre. Elle témoigne d'une volonté politique et sécuritaire ferme d'établir un imperium étatique dissuasif face à l'érosion sécuritaire potentiellement induite par des foyers de criminalité organisée. Le déploiement, manifestement ostentatoire, a pour double objectif d'assurer la protection des personnes et des biens, et d'affirmer la présence intangible des institutions de sécurité sur l'intégralité du territoire communal. L'opération a ciblé avec une précision chirurgicale les vecteurs de la délinquance locale. Les forces de l'ordre ont procédé à une rationalisation de l'espace public, investissant rues et quartiers pour iden-



tifier et interpellier des individus faisant l'objet de mandats d'arrêt et de recherches judiciaires. L'examen immédiat des dossiers et le transfert subséquent vers les autorités compétentes soulignent l'efficacité de la chaîne pénale et la rapidité du traitement judiciaire des affaires. Parallèlement, la lutte contre le narcotrafic et la détention illégale d'armes a produit des résultats tangibles. La saisie de stupéfiants et l'appréhension d'individus en possession d'armes blanches (une pratique souvent corrélée aux violences urbaines et aux agressions) constituent des victoires tactiques essentielles dans la désarticulation des logiques criminelles. Ces actions préventives et répressives vi-

sent à neutraliser la capacité de nuisance des acteurs délinquants avant même la concrétisation de leurs projets illicites. L'accueil de cette intervention par la population de Telmouni a été marqué par une satisfaction manifeste. Ce sentiment positif traduit non seulement un besoin de sécurité, mais aussi une reconnaissance de l'engagement institutionnel en faveur de la tranquillité publique. L'État, par cette démonstration de force légitime, consolide le contrat social sécuritaire avec les citoyens. En conclusion de cette phase opérationnelle, la Sûreté de la wilaya de Sidi Bel Abbès a réitéré son appel à une intelligence collaborative avec la population.

Clôture de la campagne de vaccination contre la poliomyélite

La direction de la santé de la wilaya de Sidi Bel Abbès vient de clore, en ce début de semaine, une campagne de vaccination contre la poliomyélite dont l'issue se révèle être un cas d'école en matière de santé publique proactive. Avec un taux de couverture jugé "très satisfaisant" par les autorités sanitaires locales, l'opération a permis d'immuniser plus de 58 000 enfants, de deux mois à cinq ans, atteignant ainsi 86% de la population infantile ciblée. Ce résultat, loin d'être anecdotique, témoigne d'une synergie réussie entre l'engagement institutionnel et la conscience citoyenne face au spectre d'une maladie historique et redoutable. L'analyse de cette campagne révèle deux vecteurs de succès primordiaux.

D'une part, une adhésion populaire remarquable. L'affluence massive, enregistrée dès les premiers jours dans les centres de santé, polycliniques et unités de proximité, souligne une vive préoccupation parentale et une mémoire collective qui n'occulte pas les risques de paralysie permanente associés à la poliomyélite. Cette inquiétude éclairée a été le moteur d'une participation rapide et élevée.

D'autre part, la Direction de la Santé (DSP) a démontré une capacité de mobilisation et d'adaptation exemplaire face à l'afflux. Pour contenir la demande et optimiser la couverture, des moyens humains et logistiques considérables ont été engagés notamment l'élargissement des horaires d'accueil, y compris les vendredis, la mo-

bilisation pluri-catégorielle du personnel (médecins, infirmiers, sage-femmes, agents paramédicaux) et le déploiement d'unités mobiles vers les zones rurales et isolées, une stratégie cruciale pour l'équité d'accès, permettant de vacciner sur place et d'éviter aux familles de longs et pénibles déplacements sous un climat hivernal rigoureux. L'aspect logistique a également été marqué par une gestion proactive des stocks de vaccins. Initialement dotée de 30 000 doses, la DSP a rapidement anticipé l'épuisement de son stock face à la demande, obtenant un quota supplémentaire de 52 000 doses. Cette célérité dans le réapprovisionnement a été fondamentale pour maintenir le rythme de la vaccination et assurer l'atteinte

de l'objectif. Parallèlement à l'effort logistique, une campagne de sensibilisation ciblée a été menée dans les écoles coraniques et les crèches. Cette démarche, visant à informer plutôt qu'à contraindre, renforce l'idée que la vaccination est une responsabilité collective et un rempart prophylactique essentiel contre le risque de réémergence de la maladie. Le succès de cette campagne est un rappel éloquent. Il conforte l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) dans son objectif d'éradication, mais il souligne aussi la nécessité d'une vigilance constante. La poliomyélite, bien que jugulée dans de nombreuses régions, demeure une menace sérieuse requérant une immunisation régulière et complète.

Coupe d'Algérie

L'USMH sort la JSK, l'ESS rejoint le CSC, pour un 8ème de finale explosif

L'USM El Harrach a éliminé la JS Kabylie pour la deuxième année consécutive de la Coupe d'Algérie, en lui infligeant une nouvelle défaite (1-0), vendredi soir, au stade Nelson Mandela de Baraki, pour le compte des 16èmes de finale. Cette fois, le bourreau des Canaris a été Billel Bensaha, auteur de l'unique but de la rencontre, juste avant la fin de la première mi-temps (45e), alors que son capitaine Faouzi Chaouchi a réussi à repousser un pénalty, exécuté par Aymen Mahious au milieu de la deuxième période. Au prochain tour, l'USMH sera appelée à défier le vainqueur du duel qui mettra aux prises l'USM Alger (L1) et le MO Constantine (L2). Un parcours qui semble mener droit vers à un scénario identique à celui de l'an dernier, car là encore, l'USMH avait

commencé par éliminer la JSK avant de croiser l'USMA, sauf que c'était à des stades différents de la compétition. Dans les autres matchs disputés ce vendredi, la hiérarchie a été majoritairement respectée, avec la qualification des principaux favoris, à savoir l'ASO Chlef et l'ES Sétif, tous les deux pensionnaires de Ligue 1 Mobilis, ayant dominé respectivement le FCB Freneda (inter-régions) 1-0 et l'US Béchar Djedid (L2) 4-0. Au prochain tour, l'ASO affrontera le MC Saïda (L2), qui de son côté s'est qualifiée aux dépens du MB Barika (inter-régions) 2-1, alors que l'Aigle noir sétifien devra en découdre avec l'un de ses plus grands rivaux, en l'occurrence le CS Constantine, qui pour sa part a assez facilement dominé le CR Témouchent (L2) 3-0. Jeudi, en ouverture de ces 16es de finale, le

Paradou AC avait validé son billet pour les 8es de finale, en battant l'US Faubourg (inter-régions) 2-0. Le PAC, qui signalait au passage son sixième succès de rang (toutes compétitions confondues), affrontera en 8es de finale le CA Batna (Ligue 2), large vainqueur à domicile face à l'ESM Koléa (5-1). Dans les autres matchs disputés jeudi, trois clubs de la Ligue 2: l'ASM Oran, le NA Hussein Dey et le MC Saïda sont allés décrocher leur qualification en déplacement, face à des clubs de la division inter-régions, respectivement: la JB Aïn Kercha (2-0), l'Amel Boussaâda (1-0), et le MB Barika (2-1). A l'instar de l'ESS et du CAB, la JSM Bejaïa (inter-régions) a fait parler la poudre au cours de ses 16es de finale, puisqu'elle aussi l'a emporté par un score large contre le WA Boufarik (inter-régions) 4-1.

Meilleurs athlètes de l'année 2025

Lancement du sondage Brahim-Dahmani de l'APS

Le traditionnel sondage Brahim-Dahmani de l'Agence Algérie-Presse-Service, récompensant les meilleurs athlètes algériens, est officiellement lancé mardi pour l'année 2025, marquée par plusieurs bons résultats à l'échelle mondiale, dans plusieurs disciplines. Comme l'année précédente, l'APS saisit cette occasion pour mesurer les exploits et succès des athlètes, acteurs du sport algérien, en conviant les rédactions sportives des différents organes de la presse nationale à participer à ce traditionnel sondage dont la première édition remonte à 1977. Pour ce faire, l'APS propose une liste exhaustive où sont pris en considération des points bien précis. Puisque l'année 2025 n'est pas une année olympique ni paralympique, il a été décidé d'intégrer les disciplines non olympiques qui ont une popularité avérée. Le choix des organes doit prendre en considération, et en premier lieu dans les médailles réussies par les athlètes nominés, les critères suivants par ordre: Championnats du monde, Coupes du monde, Jeux mondiaux, Championnats d'Afrique et Coupes d'Afrique. Dans la catégorie des athlètes jeunes talents proposés, et en l'absence de résultats probants dans les compétitions mondiales, le comité chargé de l'organisation technique du sondage APS-2025 propose une liste d'athlètes champions d'Afrique dans leurs disciplines respectives, dans une action qui vise à encourager les futurs jeunes talents algériens qui peuvent offrir des consécration à l'Algérie dans le futur. Les organes de presse sont appelés à choisir le meilleur athlète chez les hommes et la meilleure athlète chez les dames, le meilleur en handisport (homme et dame), ainsi que le meilleur jeune talent (garçon ou fille), selon la valeur et l'importance des résultats obtenus au cours de l'année en cours. Les choix des médias doivent figurer sur un papier à en-tête avec le cachet de l'organe et parvenir au plus tard dix jours après la publication de la liste, à l'adresse e-mail suivante : sondage aps2013@gmail.com. Ce sondage porte, depuis 1987, le nom du défunt

Brahim Dahmani, journaliste de l'APS disparu au cours de la même année. Il avait occupé plusieurs postes, en débutant par la rédaction sportive, puis le service culturel, avant d'être nommé correspondant de l'agence à Harare.

LISTE DES CANDIDATS AUX PRIX "BRAHIM DAHMANI" DE L'APS

Messieurs: Djamel Sedjati (athlétisme): médaillé d'argent au 800m au Championnat du Monde-2025 (Tokyo) Mohamed Yasser Triki (athlétisme): 4e au Triple saut aux championnat du Monde-2025
Haithem Chenitef (athlétisme): demi-finaliste au championnat du Monde en salle à Nanjing (Chine)
Dali Akli (Vovinam Viet vo dao): Deux médailles d'Or (Long Ho Quyen et Thap tu Quyen) au championnat du Monde en Indonésie.
Bendjebar Hamza (Vovinam Viet vo dao): médaille d'or au kiem Phap (Saber) au championnat du Monde en Indonésie.
Hamoudi Mehdi Amine (Vovinam Viet vo dao): médaille d'or (combat + 92 kg) au championnat du Monde en Indonésie.
Chihab Mohamed Abderahmane (Vovinam Viet vo dao): médaille d'or (combat - 64 kg) au championnat du Monde en Indonésie.
El Hadi Mirouh (Kick Boxing): médaille d'Or à la Coupe du monde à Tachkent (Ouzbékistan)
Dia-eddine Nekaâ (Kick Boxing): médaille d'or au Light-contact à la Coupe du monde à Tachkent
Haroun Boutout (Kick Boxing): médaille d'or au Light-contact à la Coupe du Monde à Tachkent
Saâd Aissaoui (Kick Boxing): médaille d'or au Low-kick à la Coupe du Monde à Tachkent.
Dames: Kaylia Nemour (Gymnastique): médaille d'or (barres asymétriques) au Championnat du Monde en Indonésie + 02 médailles d'or à la Coupe du Monde en Egypte + 02 médailles d'or à la Coupe du Monde en Ouzbékistan
Louiza Abouriche (Karaté): médaille de bronze au Championnat du Monde individuel en Egypte+médaille de bronze championnat d'Afrique au Nigeria

Dania Ouhachi (Kick Boxing): 02 médailles d'or au Kick-light et Light-contact à la Coupe du Monde à Tachkent
Guendouzi Melisa (Vovinam Viet Vo Dao): médaille d'or au Championnat du Monde de Vovinam Viet Vo Dao en Indonésie
Ouadjaout Fatima Zahra (Vovinam Viet Vo Dao): médaille d'argent au Championnat du Monde en Indonésie
Aroui Alissia (Vovinam Viet Vo Dao): médaille d'argent au Championnat du Monde en Indonésie
Cylia Ouikène (Karaté): 4e place au kumité aux Jeux Mondiaux de Pékin (août)
HANDISPORT:
Messieurs: Walid Farhah: médaille d'or au lancer du Club (F32) au Championnat du monde en Inde
Hocine Bettir: médaille d'or à la Coupe du monde au Mexique Ahmed Mehideb: médaille d'argent au lancer du Club (F32) aux Championnats du monde en Inde
Abdelkader Bouameur: médaille d'argent au Championnat du monde de para-judo à Kazakhstan
Abdelhadi Boudra : médaille d'argent à l'épreuve du 5000m au Championnat du Monde en Inde
Abdelrahmane Bouhidel: médaille d'argent en judo aux Jeux Olympiques des Sourds (Deaflympics-2025) au Japon
Mohamed Larbi : médaille d'argent en karaté aux Jeux Olympiques des Sourds (Deaflympics-2025) au Japon
Hassan Youcef: médaille d'argent en karaté aux jeux Olympiques des Sourds (Deaflympics-2025) au Japon
Dames: Safia Djelal: médaille d'or au poids (F57) + record du monde au Championnat du Monde en Inde
Nassima Saifi: médaille d'or au disque (F57) au Championnat du Monde en Inde
Lynda Hamri : médaille de bronze à la Longueur (F12) au Championnat du Monde
Sadi Bouchra Belinda: médaille d'argent aux Jeux olympiques des sourds (Deaflympics-2025) au Japon
Gadra Amani : médaille de bronze aux Jeux olympiques des sourds (Deaflympics-2025) au Japon

Bougherra assume l'échec et rend le tablier
L'EN A' quitte Doha par la petite porte



Tenant du titre et favori logique à sa propre succession, la sélection nationale A' a quitté Doha sans gloire, éliminée dès les quarts de finale par une formation des Emirats Arabes Unis qui n'a impressionné personne. Au terme d'une rencontre mal gérée et d'une séance de tirs au but malhabilement négociée, les Verts de Madjid Bougherra ont, en effet, quitté la Coupe Arabe de la FIFA vendredi soir, au stade Al Bayt d'Al Khawr. La partie s'est, pour rappel, terminée sur un score de parité (1-1), après le temps réglementaire et les prolongations, avant de tourner à l'avantage des Émirats lors de la séance des tirs au but (6-7). Les Verts avaient ouvert la marque dès l'entame de la seconde période grâce à Adel Bouobina (46'), avant que l'adversaire ne parvienne à égaliser à la 64'. Après 90 minutes puis 30 minutes de prolongations sans changement au score, les deux équipes ont été départagées par les tirs au but. Lors de cette série, la sélection nationale a manqué deux tentatives (Yassine Benzia et Naoufel Khacef), tandis que Farid Chaâl n'a, de son côté, arrêté qu'un seul tir adverse. Forcément déçu de la tournure des événements, Madjid Bougherra a, dans la foulée, annoncé son départ de la barre technique des Verts. "Les pénalties, c'est la loterie. Il y avait le facteur fatigue. Quand on perd sur penalty, il y a toujours des choses à dire. C'est le Mektoub" avait-il, pourtant, tenté de relativiser. "Je remercie le staff et les supporters pour cette expérience. L'Algérie m'a donné un nom et m'a fait grandir en tant que joueur et entraîneur. Je m'excuse auprès du peuple, qui est venu nombreux. Quand on joue, notre seul objectif est de les rendre fiers. On aurait pu mieux faire dans le jeu, mais c'est le football" a, ensuite, ajouté le désormais ex-driver des A'. Et de renchérir : "Même si mon objectif n'était pas inscrit sur mon contrat, c'était de défendre notre titre en Coupe Arabe. C'était un honneur d'être entraîneur de l'équipe A'. J'ai vécu des moments extraordinaires. Dans toutes les compétitions officielles, nous avons perdu aucun match, sauf aux pénalties". "C'est la fin d'une ère" conclut-il, fataliste, dans ce qui restera comme sa dernière conférence de presse dans la peau du patron technique des Verts.

Rachid B.

Coupe arabe FIFA 2025 (1/4 de finale)

Les résultats complets

Quarts de finale

Jeudi 11 décembre 2025:

- 1- Maroc – Syrie 1-0
- 2- Palestine- Arabie saoudite 1-2 (après prolongation)

Vendredi 12 décembre 2025:

- 3- Jordanie – Irak 1-0
- 4- Algérie – Emirats arabes unis 1-1 (les EAU aux TAB: 7-6)

Demi-finales

Lundi 15 décembre 2025:

- Maroc – Emirats arabes unis 15h30
- Arabie saoudite – Jordanie 18h30

Jeudi 18 décembre 2025:

- Au stade Khalifa International (Match pour la 3ème place) 12h00
- Au stade Lusail (Finale) 17h00.

À louer

Local de **200 M²**, premier étage. Très bien situé à **Salamandre**, Mostaganem, Zone d'activité face Orolait. Convierndrait parfaitement à une activité commerciale ou de service. A 1 km de la porte de Mostaganem.

Contacter N°: 05.53.81.12.08

Adresse: Zone Orolait, Salamandre. Mostaganem.



SOS

Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél:0670.641.690

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية غليزان
دائرة وادي ارهيو
بلدية واريزان

محضر فتح تحقيق حول الملائمة وعدم الملائمة

إن رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية واريزان يعلم مواطني البلدية عن فتح تحقيق حول الملائمة وعدم الملائمة لمشروع إنشاء محطة الخدمات القادمة للمؤسسة (م ش ذ.م.م محطة خدمات القطار) الواقعة بجعايدية شمال بلدية. واريزان لفائدة المؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة محطة الخدمات القطار. الممثلة من طرف مسيرها السيد بكر نتشير منور. والذي عين بموجبه السيد هني نصر الدين مساعد مهندس للإدارة الإقليمية في التسيير التقني والحضري كمحافظ محقق ببلدية واريزان وفقا للقرار 2311 بتاريخ 2025/12/02 الصادر عن السيد والي ولاية غليزان، حيث تم فتح تحقيق عمومي لمدة 30 يوما ابتداء من تاريخ 2025/12/11 إلى غاية 2026/01/09. لهذا الغرض وضع سجل خاص تحت تصرف المواطنين لتدوين ملاحظاتهم واعتراضاتهم كل يوم ماعدا يوم الجمعة والسبت بالمصلحة التقنية للبلدية من الساعة 08:00 صباحا إلى غاية الساعة 16:30 مساء.

رئيس المجلس الشعبي البلدي
14.12.2025

Local à Louer

Location de local. Superficie 140m². Convient à profession libérale ou Bureau. (Rez-de-chaussée).Rue Belkacem Djelloul (ex-rue Benguigui) - Front de mer, à proximité de l'hôtel de police. Contactez le **07 74 55 20 10**.

Curieux s'abstenir

مكتب التوثيق الأستاذ مراد بوتفليقة
25 شارع 20 اوت - وهران
الهاتف : 041.33.26.74 - الفاكس : 041.33.11.69 رمز: 3141
بيع بالمزاد العلني لحقوق عقارية مملوكة لقاصر

طبقا لأحكام المادة 89 من قانون الأسرة و بموجب الترخيص الصادر عن السيد رئيس قسم شؤون الأسرة بمحكمة عين الترك بتاريخ 2025/09/29 تحت رقم 2025/253 و بموجب دفتر الشروط المعد لهذا الغرض وبطلب من الولاية الشرعية للقاصر و هو: الابن زواوي محمد الهادي ابن زين الدين و كرزايي عديلة ، المولود بتاريخ التاسع عشر اكتوبر الفين و عشرة 2010/10/19 بهران، حسب شهادة ميلاده رقم 16111 ، الحامل لبطاقة التعريف الوطنية رقم : 411457289 الصادرة من بلدية عين الترك ولاية وهران بتاريخ 2024/04/29 و المعرف برقمه التعريفي الوطني : 100101110161110005 ، و هو من جنسية جزائرية. سيشرع يوم 28 ديسمبر 2025 على الساعة الحادية عشرة والنصف بمكتب التوثيق المذكور أعلاه في بيع نصيبه من العقار التالي التعيين: الحقوق العقارية المشاعة المقدرة نسبة 06/05 في الشياخ من نسبة 32/07 من النصف 1/2 في الشياخ من محلات طابع سكني كاتنة ببلدية عين الترك، دائرة عين الترك، ولاية وهران ، بالمكان المسمى تروفيل ، حي الصنوبر ، تجزئة 34 فيلا ، قسم 123 ايلو 176 ، تتمثل في دار سكنية فردية من نوع فيلا تحمل رقم 34 مغلقة و مغطاة (CLOS ET COUVERT) ، تتكون من طابق ارضي و طابق علوي: الطابق الأرضي : غرفة استقبال، مطبخ ، حمام ، مرحاض ، مراب ، هول ، رواق ، غرفة ضيقة و درج الطابق الأول : أربع (04) غرف ، حمام ، مرحاض ، بهو ، شرفة و سطح. المساحة الإجمالية للقطعة الأرضية المشيد فوقها العقار وما يتبعه من مرافق تقدر بمانتين و سبعة و ستون متر مربع (267م²) تحمل رقم 34 من مخطط و قرار التجزئة المشهر بالمحافظة العقارية بتاريخ 2003/04/15 مجلد 122 رقم 61. يحد العقار : - شمالا : طريق. جنوبا : طريق. غربا : القطعة رقم 13 شرق : طريق. العقار مقيد بالدفتر العقاري تحت رقم 2023/88 المشهر بالمحافظة العقارية بعين الترك بتاريخ 19 فبراير 2023 حجم 41 تريعة 518. وسيتم هذا البيع طبقا لدفتر الشروط يمكن الاطلاع على دفتر الشروط بمكتب التوثيق المذكور أعلاه في أيام العمل من الساعة العاشرة إلى منتصف النهار.

للإعلان – الموثق
11.11.2025

Amis internautes, lisez LE CARREFOUR D'ALGÉRIE sur le Net

www.lecarrefourdalgerie.dz

ACCIDENTS DE LA ROUTE
LE FACTEUR HUMAIN DE LOIN LA PREMIERE CAUSE

LE CARREFOUR D'ALGERIE
Programme de 150 segments de 10 minutes à 10h30
DES POSTULANTS EXIGENT
LE LANCEMENT DE LEUR
RECENSEMENT

UNE GRANDE OPERATION DE NETTOYAGE
DOIT TOUCHER TOUS LES SECTEURS URBAINS

**LES ORANAIS
DOIVENT DONNER
L'EXEMPLE**

LE SELECTIONNEUR NATIONAL EN CONFERENCE DE PRESSE
**RAJEVAC: «FACE AU LESOTHO,
J'ALIGNERAI MON EQUIPE-TYPE»**

LA VIE A SAIDA
Desseins préparés
pour la ville de son Ministre
Saidel Ahmed Saidel
celle nouvelle
Municipalité «Henderson Saidel»
Les femmes musulmanes
se plaignent
La nouvelle capitale
d'Algérie est-elle
Aid 13 Alpha et rentrée
scolaire (à page 10)

99 HECTARES DE FORETS DETRUITS A GUELMA

LE CARREFOUR D'ALGERIE
520 INTERPELLATIONS
EN UNE SEMAINE
A ORAN

LES FAMILLES CANTINES PORTENT AU CÉLESTIN

**RELOGEMENT:
UN DOSSIER CHAUD A ORAN**

24 CAS ENREGISTRÉS A OUAGLA

LE CARREFOUR D'ALGERIE
LES BOMBES ARTISANALES
DETONTES
A CONSTANTINE

364 PERSONNES SOUS
MANDAT DE DEPOT A ORAN

VIOLENTE COLLISION ENTRE UN MINIBUS ET UN VEHICULE DE TOURISME PRES DE SKIKDA
09 MORTS DONT 08 ENFANTS ET 19 BLESSÉS

LE CARREFOUR D'ALGERIE
LE MAIRE ET LE CHEF
DU PERSONNEL DEVANT
LE JUGE LE 31 AOÛT

UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DECOUVERT

**ENQUÊTE À LA RECETTE
FISCALE DE AIN EL HADJAR**

UNE FILLETTE
RETROUVEE
A DJELFA

LES DEUX JOUEURS
MAGHRÉBINS LES PLUS
CHERS DE L'HISTOIRE

CONTRIBUTION: Le temps complémentaire encore une fois att
Le beurre, l'argent du beurre et la va

CONGES EN CASCADE ET DES PROBLÈMES EN SUSPENS
**LA RENTRÉE SOCIALE
S'ANNONCE LOURDE A ORAN**

PLAZ
BUEP
DE LA
LES
CLA
LA I

CONTRIBUTION: Le temps complémentaire encore une fois att
Le beurre, l'argent du beurre et la va

CONGES EN CASCADE ET DES PROBLÈMES EN SUSPENS
**LA RENTRÉE SOCIALE
S'ANNONCE LOURDE A ORAN**

PLAZ
BUEP
DE LA
LES
CLA
LA I

SIT-IN DU PERSONNEL MÉDICAL

LE CARREFOUR D'ALGERIE
UN MARIN ALGÉRIEN PORTÉ
DISPARU ENTRE LA TURQUIE
ET LA GRÈCE

LA GRANDE SERKHA, LA NACTAL,
LE LAC TELAMINE ET LES SALINES D'ARZEW
DESERTES PAR LES GENS DU MIGRANT

**LES ZONES
HUMIDES D'ORAN
DANS UN ÉTAT
D'ABANDON**

SOMMES-
NOUS PRÊTS
POUR PASSER
CE CAS?

SIT-IN DES AGENTS DE SÉCURITÉ

LE CARREFOUR D'ALGERIE
DEUX KALACHNIKOV
RÉCUPÉRÉS ET DES GRENADES
TRUVES

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES IMPÔTS À LA RADIO CHAÎNE III
**IL RESTE 2.500 MILLIARDS
DE DA À RECOURVER**

IMPOTS

553 DOSSIERS LÉS AUX
INFRACTIONS DE CIRQUE TRAVAILLÉS
À LA JUSTICE EN 2015
**140 MILLIONS
D'EUROS DE
TRANSFERT ILLICITE**

UNE CROISIÈRE
A ÉTÉ ADVERTIE AVEC 200
LE TRANSPORT
COLLECTIF PRIVÉ
COÛTE PLUS CHER

GHOUAL AVERTIT
CONTRE LA
DELINQUANCE
DE LA CHOSE
POLITIQUE

LE MINISTRE DES
HAUTS-DE-LOIRE A ORAN

Blida

Le Festival culturel local de la musique et de la chanson Aroubi à partir du 26 décembre

La wilaya de Blida abritera, à partir du 26 décembre courant, la 8^e édition du Festival culturel local de la musique et de la chanson Aroubi, un genre très répandu dans les wilayas du Centre, a-t-on appris, mercredi, du commissariat du festival.

Selon Mohamed Belarbi, commissaire de ce festival, le théâtre Mohamed-Touri accueillera les soirées du festival du 26 au 30 décembre.

Cette 8^e édition rendra hommage au chanteur Mohamed Toubal, et la soirée d'ouverture réunira plusieurs associations spécialisées dans ce genre musical, dont El-Widadia de Blida et Dar El-Ghernata de Koléa (Tipasa), ainsi que la chanteuse Manel Gharbi.

D'autres associations issues des wilayas d'Alger, de Blida, ainsi que des villes de Miliana (Ain Defla) et Cherchell (Tipasa) se produiront quotidiennement à partir de 18h00.

Le programme prévoit également un concours du meilleur interprète et instrumentiste de la musique Aroubi, avec seize candidats âgés de 16 à 45 ans, selon la même source.

Outre la cérémonie de clôture programmée le 30 décembre à Blida, une seconde clôture aura lieu le 31 décembre au Palais de la culture Moufdi-Zakaria à Alger.

Ce festival vise à préserver ce style musical fortement apprécié dans les régions du Centre du pays, et réputé pour la légèreté de son rythme et ses textes de poésie populaire.

Festivités culturelles à Washington

L'Algérie remporte le prix du meilleur stand du groupe arabe



L'Algérie a brillé lors du Winternational Embassy Showcase (Vitrine culturelle), le plus grand événement culturel de la capitale américaine, qui célébrait cette année sa 12^e édition au Ronald Reagan Building à Washington, remportant le prix du meilleur stand du groupe arabe, a annoncé l'ambassade d'Algérie aux Etats-Unis à travers son compte sur les réseaux sociaux.

Cette prestigieuse distinction "souligne l'excellente qualité du pavillon algérien et la particularité de la tente traditionnelle algérienne, devenue l'un des espaces les plus visités et admirés de l'événement", a indiqué l'ambassade.

Artisanat, bijoux, costumes, gastronomie, musique et activités culturelles ont illustré la richesse et la profondeur du patrimoine algérien", a ajouté la représentation diplomatique.

Cette année, le stand algérien a attiré les visiteurs grâce à une présentation exceptionnelle qui a mis en lumière la diversité et l'authenticité de l'identité culturelle de l'Algérie", s'est félicitée l'ambassade.

La même source a indiqué que l'un des points forts du pavillon algérien "était la tente traditionnelle algérienne, fièrement installée au cœur de notre espace d'exposition", soulignant que "cette tente, emblème de l'hospitalité saharienne et du mode de vie ancestral du sud algérien, a suscité l'admiration par sa beauté, son décor élégant et son atmosphère chaleureuse", offrant aux visiteurs "un véritable voyage au cœur du désert algérien". Cet événement prestigieux a rassemblé 71 ambassades du monde entier pour présenter leurs cultures, leurs traditions et leur patrimoine.

Pour son documentaire : «Les Black Panthers en Algérie»

Le réalisateur Mohamed El Amine Ben Loulou remporte le Prix du Public

Par Charef Kassous

Le jeune réalisateur algérien Mohamed El Amine Ben Loulou, originaire de la wilaya de Ghardaïa, a remporté le Prix du Public lors du Festival Algérien International du Film pour son court métrage documentaire intitulé «Le mouvement des Black Panthers américains et l'Algérie: histoire d'une lutte dans un refuge des révolutions». Une œuvre qui a suscité une large admiration auprès des spécialistes et des passionnés de l'histoire des mouvements de libération à travers le monde. Un documentaire qui revisite une page méconnue de l'histoire. Le film replonge dans les racines historiques du lien entre la Révolution algérienne et la communauté afro-américaine, mettant en lumière la manière dont l'Algérie est devenue, dès les premières années de son indépendance, une terre d'accueil pour les opprimés et un centre international des mouvements révolutionnaires.

L'œuvre s'attarde notamment sur la période durant laquelle plusieurs dirigeants du Black Panther Party ont trouvé refuge en Algérie, et sur l'impact de cette étape sur l'évolution politique et artistique du mouvement aux États-Unis. Le documentaire «Les Black Panthers en Algérie» a connu un écho notable aussi bien en Algérie qu'aux États-

Unis, grâce à son traitement humain, son regard engagé et sa capacité à présenter une histoire mondiale de lutte à travers une vision visuelle forte, qui rappelle le rôle majeur de l'Algérie comme phare des révolutions au XX^e siècle. Qui est Mohamed El Amine Ben Loulou? Fils du professeur respecté Ramadan Ben Loulou et originaire du ksar d'Atmelicht à Ghardaïa – un berceau d'artistes et de talents – Mohamed El Amine Ben Loulou est un réalisateur qui se distingue par une vision cinématographique singulière et une passion profonde pour le récit historique. Son parcours associe des études en sciences politiques à un amour affirmé pour l'histoire et le cinéma, conférant à ses œuvres une rigueur documentaire et une esthétique visuelle soignée. Des réalisations marquantes. Parmi ses travaux les plus remarquables figure un film promotionnel impactant sur le changement climatique en Afrique du Nord, réalisé en collaboration avec les Nations Unies. Un projet qui témoigne de son engagement pour les causes humaines et environnementales, et de sa volonté de produire des œuvres documentaires qui préservent la mémoire et renforcent la conscience collective. Avec constance et professionnalisme, Mohamed El Amine Ben Loulou s'impose aujourd'hui comme l'une des voix cinématographiques



montantes les plus prometteuses, portant un cinéma engagé et ambitieux, en Algérie comme à l'international. Une reconnaissance saluée par la presse. Au nom de l'Association de la Presse de Mostaganem, nous adressons nos plus chaleureuses félicitations au talentueux réalisateur Mohamed El Amine Ben Loulou pour cette distinction amplement méritée. Nous lui souhaitons davantage de succès et d'épanouissement artistique. Ce sont des jeunes et des compétences comme lui qui honorent Ghardaïa et Mostaganem et portent haut les valeurs d'un art engagé dans toutes les manifestations culturelles.

Timimoun

Ouverture du 8ème festival international du Couscous

La huitième édition du festival international du couscous s'est ouverte jeudi à Timimoun, avec la participation d'une dizaine de pays. Une conférence a été animée, à cette occasion sur l'histoire de ce plat en Algérie et sa dimension socioculturelle, sanitaire et économique, et une séance de dégustation a permis aux participants d'apprécier différentes préparations de ce plat populaire.

Le festival (11-14 décembre) est initié sous le parrainage du ministère du Tourisme et de l'Artisanat et de la Culture et des Arts, et sous l'égide du wali de Timimoun, avec la participation de dix (10) pays, dont le Sahara Occidental comme invité d'honneur. Le festival vient aussi célébrer le 5ème anniversaire du classement par l'Unesco, au nom de l'Algérie et d'autres pays du Maghreb, du couscous patrimoine immatériel de l'humanité (16 décembre 2020), a affirmé la directrice de la société "Chohra Prod" (partie organisatrice), Chahrazed Aiouaz.

A cette occasion, Ouiza Gallèze, chercheuse en anthropologie et facilitatrice à l'Unesco, est revenue, dans son exposé, sur l'origine du couscous, en tant que "plat ancien à forte dimension sociale, reflétant la culture sociétale de l'algérien à travers ses moments de fête et de peine, la présence de la femme au de cette société et les valeurs de partage, d'entraide et de solidarité qu'il inspire".

Mme. Gallèze, qui a contribué à la confection du dossier de classement du couscous à l'Unesco, a estimé au sujet de ce plat, "qu'il s'agit là du grain et non de la sauce", ajoutant que "la culture du blé en Algérie est plus que millénaire, et était répandue dans la région méditerranéenne".

"L'unique plat dans le monde qui a ses propres ustensiles, notamment le couscoussier". De son côté, Aicha Belahouache, cuisinière de Timimoun s'intéressant aux plats traditionnels, que la région est réputée pour la diversité de ses variétés de

couscous, notamment le couscous "Serayer" roulé avec un savant mélange d'une quarantaine de plantes aromatiques séchées et mouues sous forme d'épice. Un plat souvent préparé pour les parturientes au regard de ses vertus thérapeutiques, en plus d'être conseillé pour les personnes souffrant du colon, de l'hypertension ou du diabète.

La cérémonie d'ouverture a donné lieu aussi à une séance de dégustation de différents types de couscous, au cours de laquelle les participants ont pu apprécier des variétés traditionnelles de ce plat, préparées par des cuisiniers professionnels d'Algérie, Tunisie, Sahara Occidental et de pays africains où ce plat est répandu.

La société "Chohra Prod" organise cet événement depuis 2018, pour "faire connaître à la fois le patrimoine culinaire de Timimoun à base de couscous, et la cuisine algérienne et ses liens avec l'art culinaire africain et arabe ainsi que l'artisanat traditionnel algérien", a-t-on fait savoir.



2

- 05h50 TFou

10h05 Automoto

11h00 Téléfoot

11h50 Les douze coups de midi

12h50 Petits plats en équilibre

12h55 Météo

13h00 JT 13h

13h40 Reportages découverte

14h50 Grands reportages

16h05 Star Academy, la quotidien-ne

17h20 Sept à huit Life

18h10 Sept à huit

19h50 Petits plats en équilibre

19h55 Météo

20h00 JT 20h

20h45 TF1, rendez-vous sport

20h50 Le goût du détail

21h00 Météo

21h10 Red One

23h35 DogMan

00h45 Programmes de la nuit
- 11h00 Messe

11h55 Parole inattendue

12h00 Tout le monde veut pren-dre sa place

12h50 Darooma

12h55 Journal Météo Climat

13h00 Journal 13h00

13h20 13h15, le dimanche...

14h15 C'est bon à savoir

14h20 13h15, le dimanche...

13h15, le dimanche...

15h10 Affaires sensibles

16h05 Toulon / Bath

18h20 Les enfants de la télé

19h10 Les Enfants de la télé, la suite

20h00 Journal 20h00

20h30 20h30, le dimanche

21h05 Les loges

21h10 Mes très chers enfants

22h45 Beau geste

23h35 Le pitch cinéma

23h40 Histoires courtes

01h44 Théo le taxi

01h50 Théo le taxi

01h56 Théo le taxi



3

- 07h04 Loris Giuliano en balade

08h15 Sauvages

09h42 Jamel Comedy Club

10h10 Minecraft, le film

11h49 Dupere

11h51 Un petit Clique en +

12h15 En aparté

12h52 Loups garous

13h29 Loups garous

14h25 The Match

14h55 The Match

15h00 Sunderland / Newcastle United

17h06 The Match

17h30 Brentford / Leeds

19h25 The Match

19h29 Canal Football Club

20h26 Canal Football Club

21h03 L'argentier : L'homme. Le pouvoir. Le foot

22h47 Validé

23h18 Validé

00h30 Sinners

02h43 La Damnée

04h07 Olivia
- 10h55 Outremer.l'info

11h10 Le goût des rencontres Nouvelle-Aquitaine

11h40 Dimanche en politique

12h30 Dans le rétro

12h40 ICI 12/13

12h55 Chroniques d'en haut

13h00 Champions d'exception

13h45 Racing 92 / Exeter Chiefs

15h55 Animalement votre

16h35 Animalement votre

17h25 Le jeu des 1000 e

18h50 Darooma

19h00 Le journal des talents

19h05 Instant conso

19h10 Le pitch cinéma

19h15 ICI 19/20 édition toutes ré-gions

19h45 Journal Météo Climat

20h00 Dans le rétro

20h05 Stade 2

21h10 Les enquêtes de Vera

22h40 Les enquêtes de Vera

00h20 La Fille mal gardée

02h10 Des racines et des ailes

03h55 La p'tite librairie



- 06h00 M6 Kid

07h00 100% immo, l'hebdo

07h30 M6 Boutique

10h25 Turbo

10h55 Turbo

11h20 Turbo

12h40 Météo

12h45 Le 12.45

13h25 Un jour, un doc week-end

14h05 Un jour, un doc week-end

15h05 Un jour, un doc week-end

16h05 Un jour, un doc week-end

17h10 66 minutes

18h40 66 minutes : grand format

19h40 Météo

19h45 Le 19.45

20h10 Le 2010, Anne-Sophie La-pix

20h40 E=M6

21h10 Capital

23h15 Enquête exclusive

00h10 Arnaques !

01h10 Arnaques !

02h10 Arnaques !

03h10 Programmes de la nuit
- 10h45 Cuisines des terroirs

11h15 Les papillons, ces super héros de la nature

12h05 Les papillons, ces super héros de la nature

13h00 Quand l'histoire fait dates

13h30 Désirée

15h30 Les maîtres des abeilles

16h00 Les écrans sauvages de la nature

17h30 L'enfance dans l'art

18h25 Le voyage de Fontaine-bleau : La musique des femmes à la cour de France

19h30 Karambolage

19h45 Arte journal

20h05 Les couples mythiques du cinéma

21h00 Les associés

22h50 Nicolas Cage : le savant fou d'Hollywood

23h45 Erroll Garner, le swing au bout des doigts

01h15 Barking in the Dark

02h00 Sans scrupules

03h25 La fabuleuse histoire de l'argent

TÉLÉVISION

15



3

20h10

LES ENQUÊTES DE VERA



Le corps du jeune policier Joel Kingston, réputé irréprochable, est retrouvé noyé dans un étang municipal. Vera se lance dans l'enquête d'autant plus intriguée lorsqu'elle découvre à Joel des soupçons de corruption, portés par ses supérieurs. Pourtant, rien dans son parcours ou son entourage ne semble confirmer cette accusation. Vera doit dé-mêler le vrai du faux pour com-prendre les circonstances de cette fin aussi tragique.

Acteur: Brenda Blethyn (Vera Stanhope), Kenny Doughty (Aiden Healy), Jon Morrison (Kenny Lockhart), Ibinabo Jack (Jacqueline 'Jac' Williams), Ri-ley Jones (Mark Edwards).

Realisateur: Khurram M. Sultan

2

20h10

MES TRÈS CHERS ENFANTS



Dans une banlieue parisienne paisible, Chantal (Josiane Balasko) et Christian (Didier Bour-don) profitent d'une retraite bien méritée, bercée par les routines d'un quotidien sans histoire. Mais depuis que leurs deux en-fants, Sandrine et Stéphane, ont pris leur envol, le silence s'est installé. Les appels se font ra-res, les visites encore plus, et les occasions de se retrouver en famille se comptent sur les doigts d'une main. Quand ar-rive la période de Noël, tradition-nellement synonyme de retrou-vaillies, le coup de massue tom-be : leurs chers rejetons annon-cent qu'ils ne viendront pas. Pour Chantal et Christian, c'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase.



20h50

RED ONE



Après des siècles de loyaux services au Père Noël, sur-nommé Nick, Callum (Dwayne Johnson), son fidèle garde du corps, commence à envisager de quitter ses fonctions. La montée inquiétante des en-fants désobéissants à travers le monde le pousse à remettre en question son engagement. Cependant, ses projets de dé-part sont rapidement boulever-sés lorsque Nick est enlevé par une sorcière mystérieuse, en-tourée d'une bande de malfai-teurs et d'un hacker surdoué, qui a réussi à localiser le Père Noël sans le savoir.

Acteur: Dwayne Johnson (Cal-lum Drift), Chris Evans (Jack O'Malley), Lucy Liu (Zoe).



ORAN

20 | 12

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

08h04
17h50
66%
13 km/h

Alger

Constantine

Annaba

Ouargla

Mostaganem

Béchar

18-12

17-07

20-10

22-12

20-14

16-07

Ghaza

82 enfants tombent en martyrs depuis le cessez-le-feu du 10 octobre

Au moins 82 enfants palestiniens sont tombés en martyrs à Ghaza depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu en octobre, a déclaré vendredi l'UNICEF, mettant en garde contre ce qu'il a qualifié de "tendance alarmante" à la violence. S'adressant aux journalistes à Genève, le porte-parole de l'UNICEF, Ricardo Pires, a affirmé que "l'UNICEF sait que, selon les informations disponibles, 82 enfants ont été tués à Ghaza depuis le 10 octobre, ce qui, encore une fois, constitue une tendance effrayante qui doit cesser". Au moins 386 personnes sont tombées en martyres et 980 autres ont été blessées par les tirs de l'armée d'occupation sioniste depuis la trêve d'après le bureau des médias de Ghaza. Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a également signalé plus de 350 attaques depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, précisant qu'elles ont toutes eu lieu à proximité de "la soi-disant ligne jaune", faisant au moins 121 martyrs parmi les Palestiniens, dont sept femmes, 30 enfants et de nombreux autres blessés. Bien qu'un cessez-le-feu soit entré en vigueur le 10 octobre, les conditions de vie à Ghaza ne se sont pas améliorées, l'entité sioniste continuant d'imposer des restrictions à l'entrée des camions d'aide humanitaire, en violation du protocole humanitaire de l'accord. L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait 70.373 martyrs et 171.079 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon les autorités sanitaires palestiniennes.

Liban

Les avions de guerre de l'armée sioniste bombardent le sud et l'est du pays



Les avions de guerre de l'armée sioniste ont mené une nouvelle série de bombardements contre le sud et l'est du Liban vendredi matin, en violation de l'accord de cessez-le-feu en vigueur, a rapporté l'agence de presse libanaise (ANI). "Les violents raids de l'armée sioniste ont visé une dizaine de lieux, certains situés à une trentaine de km de la frontière avec l'entité sioniste", a précisé l'ANI, rappelant que "l'aviation sioniste avait déjà visé certains des mêmes sites en début de semaine". Au moins 335 personnes sont tombées en martyres et 973 autres ont été blessées au cours de 1.038 attaques sionistes depuis l'entrée en vigueur de l'accord de cessez-le-feu en novembre 2024, selon le ministère libanais de la Santé.

Après des pluies diluviennes à Ghaza

13 morts dont 3 enfants victimes d'hypothermie

Au moins 13 personnes sont mortes dans la bande de Ghaza au cours des dernières 24 heures, dont 3 enfants d'hypothermie, après des pluies diluviennes. La Défense civile indique vendredi dans un nouveau bilan, ces intempéries liées à la tempête Byron balayant depuis mercredi tentes et abris de fortunes, aggravant la détresse des habitants dont la quasi-totalité a été déplacée par plus de deux années de guerre génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza. Un précédent bilan a fait état de 11 morts. Les secours sont intervenus après l'effondrement de 13 maisons «en raison de fortes pluies et de vents violents», selon un communiqué de la Défense civile. Son porte-parole, Mahmoud Bassal, a indiqué que 6 personnes avaient péri quand une maison s'est écroulée à Bir al-Naja (nord), et quatre autres lors de l'effondrement de murs dans des incidents distincts. 3 enfants sont morts d'exposition au froid, d'après la même source. A Ghaza-ville (nord), l'hôpital Al-Chifa a confirmé le décès de Hadil Al-Masri, neuf ans, et de Taim Al-Khawaja, âgé de quelques mois. L'hôpital Nasser de Khan Younès (sud) a annoncé celui de Rahaf Abou Jazar, huit mois, dans le cam-



pement de tentes voisin d'Al-Mawas-si. A Nouseirat (centre), des Palestiniens tentaient d'évacuer l'eau autour de leurs tentes en bâches plastiques à l'aide de bols, seaux et pelles, au milieu des gravats laissés par la guerre destructrice. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a averti vendredi que des milliers de familles se trouvaient «abritées dans des zones côtières de faible altitude ou encombrées de débris, sans systèmes de

drainage ni barrières de protection». «Les conditions hivernales, combinées à une eau et un assainissement insuffisants, devraient entraîner une recrudescence des infections respiratoires aiguës», a-t-elle prévenu. Des milliers de familles se réfugient dans des zones côtières basses ou jonchées de décombres tandis que la tempête Byron, qui a frappé GHaza, a aggravé les souffrances des familles déjà déplacées.

République démocratique du Congo

Le Conseil de sécurité appelé à intervenir pour mettre fin au conflit

Le groupe A3+ au Conseil de sécurité de l'ONU (Algérie, Somalie, Sierra Leone et Guyana) a appelé, vendredi à New York, le Conseil à intervenir de manière "décisive" pour mettre fin au conflit à l'est de la République démocratique du Congo (RDC), réitérant sa conviction que la solution "demeure fondamentalement politique". "Le Conseil de sécurité doit intervenir de manière décisive pour mettre fin à l'escalade du conflit à l'est de la RDC", a plaidé le représentant de la Sierra Leone à l'ONU, l'ambassadeur Michael Imran Kanu, qui s'exprimait au nom des A3+ lors d'une session du Conseil de sécurité consacrée à la situation en RDC. Relevant que la paix et la stabilité en RDC "demeure précaire", le groupe s'est dit "profondément préoccupé" par la nouvelle offensive du groupe armé M23 qui s'est emparé, mercredi, d'Uvira, ville de plusieurs centaines de milliers d'habitants. Les A3+ rappellent, dans ce contexte, à toutes les parties au conflit leurs obligations au titre du Droit international des droits de l'homme (DIDH) et du droit international humanitaire (DIH), notamment l'obligation de protéger les civils en période de conflit. Après s'être emparé des grandes villes de Goma en janvier et Bukavu en février, le M23 a lancé une nouvelle offensive début décembre dans la province orientale du Sud-Kivu, le long de la frontière burundaise, qui s'est soldée par la prise d'Uvira. "Au vu de la réalité sur le terrain, il faut faire preuve



d'une prudence extrême et tenir compte de l'intérêt des populations de la région des Grands Lacs. La préservation de leurs vies et la protection de leurs moyens de subsistance doivent guider nos décisions au moment de se prononcer sur le renouvellement et l'orientation du mandat de la Monusco (Mission de l'organisation des Nations unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo)", ont préconisé lesA3+. Selon ce groupe, la présence des Nations unies en RDC doit servir à soutenir les propositions formulées par les Africains et par les processus de Doha et de Washington, ce qui nécessite, "une coopération sincère" pour une "inclusion effective des solutions africaines". "Les A3+ considèrent que la Monusco doit

être dotée de la souplesse opérationnelle nécessaire pour appuyer la mise en œuvre de son mandat, non seulement pour protéger les civils, mais le cas échéant pour se déployer, retourner vers des zones où l'autorité gouvernementale est absente", a-t-il ajouté. Le groupe estime également que le nouveau mandat de la Monusco doit "renforcer son rôle à l'appui de la justice transitionnelle". Se félicitant de la signature, il y a quelques jours, d'un "accord pour la paix" entre la RDC et le Rwanda, le groupe a exhorté toutes les parties à "honorer les engagements pris à Doha et à Washington" et à "œuvrer de bonne foi en faveur d'une paix durable, de la stabilité et de la prospérité pour l'ensemble de la région des Grands Lacs".